



**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**Département des Sciences Sociales**

*Mémoire de fin de cycle*

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie

**Option** : Sociologie du Travail et des Ressources Humaines

*Thème:*

*Les Contraintes Socioculturelles du Développement  
de l'Activité Touristique en Algérie. Cas Pratique :  
Hôtel Etatique les Hammadites.*

Réalisée par :

M<sup>elle</sup> AMRAH YASSMINA

Encadré par :

M. BOUICH MAHREZ

**Année Universitaire**

**2012/2013**

## Sommaire :

Introduction.....	1
-------------------	---

### I - Le cadre méthodologique

Problématique.....	4
Hypothèses .....	7
1- L'importance du thème.....	8
2- Raisons du choix du thème .....	8
3- Objectifs principal de la recherche.....	8
4- Difficultés rencontrées .....	9
5- Définition des concepts .....	10
6- La démarche méthodologique.....	17
6-1 La méthode utilisée.....	17
6-2 Les techniques.....	17
a- l'observation.....	17
b- l'entretien semi-directif.....	17
6-3 La population étudiée .....	18

### II -Le cadre théorique :

#### Chapitre 1 :TOURISME : THEORIE, ANALYSE ET CONCEPTS

##### Section 1 : Analyse du mot tourisme

1-1 Selon Knops et Honniken .....	21
1-2 Selon L'OMT.....	22

##### Section 2 : Histoire et évolution du phénomène touristique

2-1 Les précurseurs de l'antiquité et du moyen âge.....	26
2-2 Evolution du phénomène touristique de 15 <sup>ème</sup> au 18 <sup>ème</sup> siècle.....	26
2-3 Evolution du secteur touristique entre 1800-1950.....	27
2-4 Le tourisme dans Les pays en voie de développement .....	28

##### Section 3 : Les différentes formes de tourisme.

3-1 Les formes classiques .....	29
3-2 Les formes contemporaines.....	31
3-3 Les nouvelles formes du tourisme.....	32

## **Chapitre 2 : Evolution de l'activité touristique en Algérie.**

### **Section 1 : La période 1962 – 1980**

1-1	La charte De 1966.....	36
1-2	La charte du tourisme de 1976.....	37
1-3	Les plans de développement nationaux.....	38
1-3-1	Le plan triennal (1967-1969).....	38
1-3-2	Le premier plan quadriennal (1970-1973).....	38
1-3-3	Le deuxième plan quadriennal (1974-1977).....	38
1-4	Le résultat de cette période (1967-1978).....	39
1-4-1	Les investissements.....	39
1-4-2	Les infrastructures hôtelières.....	39
1-4-3	Le flux des voyageurs.....	39
1-4-4	L'emploi et la formation.....	40
1-4-5	La gestion.....	40
1-4-6	Le secteur privé.....	41
1-4-7	L'organisation du secteur.....	41

### **Section 2 : La période 1980-1990**

<b>2-1</b>	<b>Les plans de développement de la période (1980-1990).....</b>	<b>42</b>
2-1-1	Le premier plan quinquennal (1980-1984).....	42
2-1-2	Le deuxième plan quinquennal (1985-1989).....	42
<b>2-2</b>	<b>Résultat de la période (1980 - 1990).....</b>	<b>44</b>
2-2-1	Les capacités d'accueil.....	44
2-2-2	L'emploi et la formation.....	45
2-2-3	La gestion et l'organisation du secteur.....	45
<b>2-3</b>	<b>La période 1990 – 2000.....</b>	<b>46</b>
2-3-1	Le flux touristique.....	46
2-3-2	Infrastructures et capacités d'accueil.....	47
2-3-3	Le plan de privatisation des entreprises et unités hôtelières du secteur public.....	49

2-3-3-1. Les objectifs du plan de privatisation.....	49
2-3-3-2. Principes directeurs.....	49
3-3-3 La stratégie de privatisation.....	49
3-3-4 Les formes de privatisation.....	50

### **Section 3 : La période 2000 jusqu'à aujourd'hui**

3-1 Période (2000 – 2008).....	503-2 Le
Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025).....	51

## **Chapitre3 : Etude des contraintes socioculturelles du développement de l'activité touristique**

### **Section 1: Les exigences des touristes.**

1-1 Les exigences de sécurité.....	56
1-2 Les exigences d'agrément.....	56
1-3 Les exigences de confort et de santé.....	57

### **Section 2: L'impact du tourisme sur la société Algérienne.**

2-1 L'impact sur l'environnement socioculturel et humain.....	58
2-1-1 Les impacts négatifs.....	58
A- La sur-fréquentation .....	58
B- L'acculturation .....	58
C- La diffusion des maladies .....	59
D- Les gènes aux populations .....	59
2-1-2 Les impacts positifs .....	60
A- Le tourisme source d'emploi .....	60
B- Le tourisme et l'exode rural.....	60
C- Le maintien des traditions.....	61
2-2 L'impact sur la nature .....	61
2-2-1 Les impacts négatifs .....	61
A- La dégradation de l'environnement .....	61

B- La pollution atmosphérique.....	62
C- La pollution anthropique .....	62
2-2-2 Les impacts positifs .....	62
A- La prise de conscience.....	62
2-3L'impact économique.....	63
2-3-1Les impacts négatifs.....	63
2-3-2Les impacts positifs.....	63

### **III - Le cadre pratique**

#### **Chapitre 4 : Analyse et interprétation des résultats**

<b>1- Présentation de l'Hôtel Etatique les Hammadites.....</b>	<b>66</b>
<b>2- L'organigramme de l'hôtel Etatique les Hammadites.....</b>	<b>66</b>
<b>3- Analyse et interprétation des résultats.....</b>	<b>68</b>
3-1 L'analyse thématique.....	68
3-2 Interprétation des résultats.....	78

#### **Recommandation**

#### **Conclusion générale**

#### **Liste bibliographique**

#### **Annexes**

## **Introduction :**

L'histoire, la géographie, le climat, les potentialités naturelles, la légendaire tradition d'hospitalité d'habitants, la politique touristique menée ces dernières années, tout concourt à faire de l'Algérie une Destination Touristique d'Excellence à l'échelle mondiale.

Mer, Montagne, désert : la variété des paysages, la diversité de l'originalité de sites incomparables font que l'Algérie n'est pas seulement une destination touristique prisée mais également une terre où l'art et l'histoire transparaissent indéfiniment.

L'Afrique, l'Orient, la Méditerranée s'y fusionnent comme pour former un seul levain. En témoignent les innombrables constructions civiles et militaires, les monuments religieux et funéraires, les palais et demeures, les édifices publics et privés, etc. Et, sans oublier les inestimables collections d'objets de toutes sortes héritées des diverses civilisations qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, et dont le sous-sol n'a pas encore fini de livrer tous ses secrets.

Le visiteur avisé n'en ira pas moins à la rencontre de messages " vivants " que véhiculent ou abritent, immuables, les casbahs millénaires d'Alger, de Constantine et leurs légendaires maisons à terrasses, l'attrayante Kabylie et ses indomptables hameaux de Crête sur la tranquillité desquels veille le majestueux Djurdjura, les Aurès historiques et leurs fantastiques forêts de cèdres et d'alpes, le Sahara unique et fascinant, le Hoggar inconnu et mystique, le Tassili préhistorique...

Et ce n'est pas tout : les contrastes géographiques, voire climatiques sont si frappants en ce pays qu'il est des périodes où les uns peuvent se baigner aux Andalouses (Ain-el-Turk, Oran) où à Sidi-Fredj (ouest d'Alger), tandis que les autres feront du ski à Chrèa (près de Blida) ou à Tikjda (Kabylie). Entre-temps, simultanément dirions-nous, l'immensité grandiose du Grand Sud émaillé d'oasis à la beauté incomparable en font un cadre touristique exceptionnel de type saharien. Des sites naturels à la beauté saisissante se fondent dans un insondable espace où règne le calme absolu...

Les lieux visités sont riches d'histoire et de gloire ancestrale... Tlemcen et son prestigieux passé de capitale abdelwadite ; Constantine l'antique Cirta punique et romaine ; Annaba la coquette ; Médéa altière ; Aflou et ses fameux tapis Djebel Amour ; Bejaia la Hammadite... Ces cités parmi tant d'autres présentent des tissus urbains aussi anciens que ceux d'Alger, d'Oran ou de Cherchell. Ne reflètent-ils pas, à eux seuls, le génie artistique de ceux qui y ont vécu par le passé ? Un pays s'exprime par son art. Formes, couleurs, matières traduisent, sous le ciel algérien, le vrai visage d'un peuple riche de traditions artisanales et artistiques...

Autant dire que c'est une géographie gâtée par la nature, séduisante à souhait, qui a permis, ici, de donner à l'artisanat d'art une matière d'inspiration dont la richesse est inépuisable. Nulle autre ressource anthropologique ou tout simplement ethnographique ne peut d'ailleurs permettre d'aller à la rencontre de la civilisation mère du Maghreb aussi bien que celle, miraculeusement conservée, de l'artisanat rural. Particulièrement la poterie. Dans cette branche, le répertoire singulièrement abondant en symboles obéit à des lois strictes, de source multimillénaire. Pareille remarque est tout aussi plausible pour les autres arts populaires. Qu'il s'agissent des Maâtkas (Kabylie) ou de Djemila (Sétif), d'un bijou des Beni-Yenni (Kabylie) ou des Aurès, d'un plateau en cuivre ciselé de Constantine ou de Ghardaïa, d'un tapis de Djebel Amour ou des Nementchas, ce travail inspiré par la poésie nationale se plie à des règles ancestrales de culture et de moeurs. Chaque objet présente une beauté à la fois plastique et mystique qui reflète, dans sa variété et ses richesses l'Algérie toute entière, celle du labeur et de la créativité.

D'une manière générale, il n'est pas une ville ou un village qui ne puisse s'enorgueillir de posséder un passé historique, un patrimoine archéologique classé, une station balnéaire ou thermale notoirement connus. Que ce soit sous le ciel limpide de Timimoun l'oasis rouge avec sa verdoyante palmeraie et ses multiples trésors ; de Gardaïa avec sa pentapole à l'architecture originale, de Tipaza, ancienne ville romaine de négoce, témoin patenté du souci religieux de l'époque avec sa multitude de nécropoles et de basiliques ; de Bejaïa (l'antique Naciria) et de Skikda, Pôles pétroliers importants ; d'Oran, avec la mosquée du Pacha, le marabout de Sidi-Mohamed El-Houari, le musée Demaeght ; d'El-Kala et de son parc national: de Batna et des gorges impressionnantes de Rhoufi ; de l'antique Timgad ; de Lambaesis d'où se dégage une forte empreinte romaine – elle fut le camp de la troisième légion d'Auguste, c'est chaque fois invariablement, vers une seule destination que l'on se rend : l'Algérie dans toute son authenticité, sereine et bouillonnante à la fois.

Des potentialités énormes, des atouts indéniables, des richesses inestimables, des ressources inépuisables, ... mais la question qui se pose, qu'a fait l'Algérie de tous Pour ce faire, de l'indépendance à nos jours, des chartes, des plans, stratégies et des politiques touristiques ont été adopté pour favoriser le développement de ce secteur, et les contraintes et les obstacles que l'activité touristique a connue au cours de son développement en Algérie.

C'est ce que on va élaborer dans notre travail de recherche.

On a trois parties, la première sera consacrée pour le cadre méthodologique, la deuxième partie pour le cadre théorique, et la dernière partie sera consacrée pour le cadre pratique.

**1- Le cadre méthodologique :** dans ce cadre on va présenter notre problématique, les hypothèses, l'importance, les raisons, l'objectif ainsi que les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de cette recherche, et enfin la démarche méthodologique.

**2- Le cadre théorique :** on va le présenter sous forme de trois chapitres le premier qui est : Tourisme, théorie, analyse et concepts aura trois sections : la première sur l'analyse du mot tourisme, la deuxième sur l'Histoire et évolution du phénomène touristique, et la troisième et dernière section sera les différentes formes du tourisme.

Le deuxième chapitre est : l'Evolution de l'activité touristique en Algérie, il aura trois sections qui sont : la première sur la période 1962-1980, la deuxième sur la période 1980-1990, et la troisième et dernière section sur la période 2000 jusqu'à aujourd'hui

Le troisième chapitre est : L'Etude des contraintes socioculturelles du développement de l'activité touristique en Algérie, il aura deux parties la première sur les exigences des touristes et la deuxième sur l'impact d l'activité touristique sur la société Algérienne.

**3- Le cadre pratique :** on va le présenter sous forme de deux parties, la première sera consacrée à la présentation de l'organisme d'accueil, et la deuxième partie pour l'analyse et interprétation des résultats.

Enfin, on va présenter les résultats de notre recherche en conclusion pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, et après on va suggérer certaines recommandations pour l'Hôtel Etatique les Hammadites.

## Problématique :

Les activités liées au déplacement des personnes sur une certaine distance dans le cadre d'une activité de loisir, le tourisme est le fait de voyager dans, ou de parcourir pour son plaisir et visiter un lieu autre que celui où l'on réside habituellement, ce qui peut impliquer la consommation d'une nuitée auprès d'un hôtelier et éventuellement la réservation de titre de transport.<sup>1</sup>

Initialement rattaché uniquement aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais également l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars,...). Il peut s'agir, par exemple d'un voyage d'affaires (tourisme d'affaires) ou d'un pèlerinage religieux (tourisme culturel) on peut également se faire soigner dans un autre pays que celui dans lequel on réside on parle alors de tourisme médical.

Pratiquer le tourisme permet en outre de marquer des pauses dans son emploi du temps utilitaire imposé par la nécessité de gagner sa vie.

Le tourisme s'intéresse généralement à la culture ou aux paysages qu'il visite, pour voir des constructions remarquables ou des œuvres d'art (la plage, le tassili en Algérie,...)

Le tourisme a donné naissance à une véritable industrie, et l'amélioration générale du niveau de vie qui a permis aux gens de se consacrer d'avantage à leurs loisirs et notamment au tourisme. Même si que les progrès considérable en matière de transport (transport maritime, ferroviaire et surtout aérien) les touristes trouvent des difficultés à se déplacer (sécurité, hébergement, réservation,...).

Le tourisme occupe une place importante dans les sociétés, en effet sur le plan socioéconomique, il génère les emplois, met sur orbite des lieux, enracine les populations, améliore l'environnement. Malgré tous ces avantages cette activité reste très faiblement développée dans notre pays qui est l'Algérie.

---

1-Jean michel HOERNER, *géographie de l'industrie touristique*, ellipses, ed marketing, S .A, 1997 P14.

Nombreuses sont pourtant les ressources touristiques de cette région sur le même espace les ressources naturelles : climat, eau, sites naturels et les ressources artificielles : patrimoine artistique, socio culturel qui constituent les ressources récréatives.<sup>1</sup>

Alors dans notre travail on va se baser sur les contraintes et obstacles que l'Algérie trouve au cours de son développement ce qui concerne la société algérienne et la culture algérienne vis-à-vis de ses touristes, et on va voir dans « un hôtel Etatique » qui est les Hammadites situé à Bejaia les facteurs liées et responsable de ces contraintes socioculturelles, et on va voir leurs impact sur le développement de l'activité touristique. D'une autre façon :

❖ **Qu'elles sont les contraintes socioculturelles qui empêchent le développement du secteur touristique en Algérie ?**

Dans le même contexte on peut proposer les questions suivantes :

- ✚ Est-ce que l'Etat Algérien a adopté une stratégie pour le développement du secteur touristique ?
- ✚ Qu'elles sont les formes d'interdictions qui existent à l'hôtel Etatique les Hammadites et quelle est leur impact sur les touristes ?
- ✚ Est-ce que le manque d'importance de l'activité touristique est dû au service offert par l'hôtel Etatique les Hammadites ?

Est-ce que l'hôtel Etatique les Hammadites a atteint les attentes et les objectifs tracés par l'état ?

---

1-Leonardo DAVINCI, Tourisme, Direction générale de l'éducation et de la culture, série 5 bonne pratique, 2002, p6.

## Hypothèses :

**Selon Omar Aktouf :** « hypothèse est en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver. C'est la formulation pro-forma de conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement. En bref et d'une façon très générale, on peut dire qu'une hypothèse est une supposition que l'on fait d'une chose possible ou non et dont on tire une conséquence. »<sup>1</sup>

Cependant nos hypothèses sont les suivantes :

- La nature de la société Algérienne constitue une contrainte socioculturelle fondamentale au développement du secteur touristique.
- La réglementation dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia forme une contrainte au développement de l'activité touristique pour l'hôtel Etatique les Hammadites .
- Les formes d'interdictions dans l'établissement hôtelier les Hammadites résultent une contrainte au développement de son activité touristique.

---

<sup>1</sup>Omar Aktouf, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, ed presses, 1987, P58

## ***Dédicace :***

*S'il y a quelqu'un à qui je dois dédier ce modeste travail c'est sans doute à ceux que j'ai de plus chers au monde, mes très chers parents qui ont été toujours présents à chaque étape de ma vie depuis le moment où j'ai vu le jour, et qui ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui et que Dieu les gardent le plus longtemps possible.*

*Je dédie aussi ce modeste travail A :*

- *Mon grand frère Mounir qui m'a toujours aider et encourager.*
- *Mon petit frère Lyes à qui je souhaite la réussite dans son parcours.*
- *Mes sœurs Salima, Guemra, Fatima, Assia.*
- *Mon mari Redouane ainsi que toute sa famille.*
- *Mes amies Nawal, les deux Sabrina, karima...*

## ***Remerciement***

*Je tiens à présenter mes sincères remerciements à ceux et à celles qui par leurs collaboration ont assisté, orienté, et encouragé dans la réalisation de ce modeste travail.*

*Je tiens à remercier mon encadreur, Monsieur BOUICH MAHREZ pour ses précieux conseils, ses connaissances et ses orientations.*

*Mon Co-encadreur, Monsieur Talbi Athmane, le chef de réception monsieur Ali Cherif Omar, monsieur Smaoui Mouhamed et madame El hadj mouhend fettouma « Foufa » pour leurs disponibilités, leurs gentillesse, leurs générosités et surtout leurs contributions considérables à la réalisation de cette recherche en mettant à ma disponibilité toute l'information dont j'ai besoin.*

*Je remercie, Monsieur HAMACHE Mustapha le directeur de l'hôtel Etatique les Hammadites pour sa compréhension.*

*Il est de mon devoir de présenter ma reconnaissance et mon vif remerciement à l'ensemble de nos enseignants de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, ainsi que tous les amis étudiants et étudiantes.*

*Je remercie très chaleureusement l'ensemble de ma famille pour leur encouragement et leur soutien indéniable.*

## **1- L'importance du thème :**

L'importance de cette recherche consiste dans :

- A- Il s'inscrit dans une nouvelle perspective, qui est mettre en place les assises d'une nouvelle spécialité de la sociologie à savoir la sociologie du tourisme.
- B- L'importance socioculturelle qui consiste un élément important dans l'intégration des humains et la confrontation de deux à plusieurs cultures.
- C- L'importance économique de notre sujet c'est que le tourisme aide à créer l'emploi, à valoriser les ressources humaines et à améliorer la compétitivité entre les pays.
- D- L'importance de la préservation de l'environnement grâce à cette pratique.
- E- L'intégration du tourisme Algérien dans le tourisme mondial.

## **2- Raisons du choix du thème :**

Les raisons subjective et les raisons objective du choix de ce thème :

- A- La contribution par cette recherche à l'enrichissement de nos connaissances et du fond documentaire relatif à ce sujet.
- B- Faire des recherches sociologiques sur le tourisme Algérien.
- C- Collecter et analyser les informations touristiques de notre pays.
- D- Le tourisme est un thème ancien et nouveau qui exprime une nouvelle stratégie sociale que l'Algérie peut utiliser pour son développement.
- E- Trouver des solutions pour le développement de l'activité touristique dans notre pays.
- F- Faire de l'Algérie une destination touristique unique et variée.
- G- Encourager et sensibiliser l'importance du tourisme dans l'économie du pays.
- H- Le tourisme pourrait constituer un outil très efficace au développement économique de l'Algérie grâce à l'immense richesse touristique du pays.
- I- L'importance et le rôle de l'activité touristique dans le développement du secteur social et culturel et qui est considéré comme un thème d'actualité qui préoccupe l'opinion publique.

## **3- Objectif principal de la recherche :**

L'objectif de notre recherche est ce qui suit :

- A- Expliquer et connaître l'importance de l'activité touristique dans le développement du pays.

- B- Comprendre l'impact du tourisme sur la relance économique, sociale et culturelle en Algérie.
- C- Exposer la qualité des prestations, la formation, du point de vue qualité et quantité pour satisfaire l'ensemble des touristes.
- D- Présenter la diversification des destinations touristique dans notre pays.
- E- Le contrôle et l'adaptation des sociétés d'accueil vis-à-vis des touristes.
- F- Déterminer et constituer une conjugaison entre le tourisme et le développement des pays réceptif en général.
- G- Etudier les contraintes socioculturelles qui empêchent le développement de l'activité touristique en Algérie.

#### **4-Les difficultés rencontrées lors de la recherche :**

On se présente comme des chercheurs débutant, on a fait face à quelques difficultés dans la réalisation de notre étude parmi ces difficultés on cite :

- A- La nouveauté du thème de notre recherche
- B- Le manque des études antérieures sur le thème, et cela à l'université Abderrahmane Mira de Bejaia.
- C- Le manque d'ouvrages concernant le thème de recherche.
- D- La réalisation de l'étude sur le terrain et les difficultés rencontrées face au lieu de son exécution.
- E- On a trouvé des difficultés pour avoir des entretiens avec un nombre important de touriste, par rapport à la saison qu'on a effectué notre recherche.

## **5-La définition des concepts :**

### **1- Le tourisme :**

Le tourisme en général constitue une action de voyager pour son agrément, qui se caractérise d'un ensemble de questions d'ordre technique, financier ou culturel, c'est-à-dire de visiter un lieu pour son plaisir.

Cependant, d'après le Dictionnaire des Sciences Humaines, Le tourisme est une invention de la société européenne du XV<sup>11</sup><sup>e</sup> siècle, aujourd'hui il ne se limite plus à la vieille Europe et aux catégories dominantes de la société, évolution dont nos élites ne finissent pas de se remettre, s'intéresser au tourisme permet d'aborder l'étude des sociétés et de leur changement sous un angle différent, à la fois très productif et incomplètement exploité par les sciences humaines et sociales victimes de leurs préjugés sociaux, et ce à l'époque où, après avoir longtemps exprimé une différence spécifique (par rapport à la vie quotidienne et à l'expérience antérieure du voyage), le tourisme devient « un genre commun » ( Lussault, 2006 ), facteur à la fois de construction du monde comme de notre quotidien.<sup>1</sup>

### **2-Le développement :**

Le terme de développement, utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être. Cependant, définir le développement implique de le distinguer de la croissance. Cette dernière mesure la richesse produite sur un territoire en une année et son évolution d'une année à l'autre. Le développement relève donc davantage du qualitatif que du quantitatif. Il ne peut pas se réaliser sans la participation des personnes, on ne peut imaginer un développement sans modification des écosystèmes.

---

<sup>1</sup> SYLVIE Mesure et Patrick Savidan, le dictionnaire des sciences humaines, Ed Puf, France 2006 P 1181.

Le problème a longtemps été ignoré parce que la nature avait une capacité de résistance et de récupération suffisante. Mais une crise des relations société-nature est apparue, qui, par réaction, a fait naître le concept de développement durable. Ce terme est utilisé largement, par les géographes comme par les écologistes, les économistes, les sociologues <sup>1</sup>

D'une autre façon Le concept Développement implique un mécanisme de changement. Ce changement repose essentiellement sur deux facteurs que sont l'innovation et la conservation. L'innovation comme générateur d'une création (d'ordre culturel, scientifique, etc.) et la conservation comme processus de perpétuation des éléments dynamiques pour le maintien de l'identité culturelle.

La notion du développement est un concept difficile à construire, là où on peut distinguer deux (2) principales définitions :

- 1- Le développement est l'ensemble de changements et de transformations économiques, sociologiques, politiques et idéologiques qui affectent une société et qui accompagnent les processus de croissance. Mais est ce que toutes les transformations peuvent être assimilées à du développement ?
- 2- Le développement est l'ensemble de processus économiques, politiques, et sociaux par lesquels une société parvient à satisfaire les besoins qu'elle juge comme fondamentaux. Mais cette théorie est relative car toutes les sociétés ne considèrent pas comme essentiels et fondamentaux les mêmes besoins !

Afin de trouver une réponse exacte pour la question du développement et son importance<sup>2</sup>, on va étudier l'approche du développement comme une approche globale de

---

<sup>1</sup>BRET Bernard, le tiers-monde, Croissance, Développement, Inégalités. Paris 2006, Ellipses, 3<sup>ème</sup> Ed, P222.

<sup>2</sup>Alcouffe A, Ferraris, et autres, autour du développement durable, Sciences de la société, n°57, octobre 2002, P3

revitalisation économique et sociale de collectivités qui réunit quatre dimensions<sup>1</sup> :

- a) La dimension économique vise le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services;
- b) La dimension locale touche la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale tripartite où s'engagent les principales composantes d'une communauté
- c) La dimension du DÉC se veut sociale et politique. Elle vise la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux. Elle cherche à favoriser la réappropriation de son devenir économique et social par la population résidante. Il s'agit donc "d'empotement" de la communauté sur ce point, le DÉC est une orientation stratégique que peut prendre une intervention auprès d'une communauté plus défavorisée<sup>2</sup>.
- d) La dimension communautaire où la communauté est le centre d'intérêt de l'intervention.

Quant à lui, le développement social fait référence à la mise en place ou au renforcement, au sein des communautés et à l'échelle de la collectivité, de conditions qui permettent d'une part à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre part, à tous les membres de cette société de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible. Dans cette optique, le développement social est étroitement associé au développement économique et au développement culturel<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE, Développement économique communautaire, économie sociale et intervention, Sainte-Foy, PUQ, 1996, p19

<sup>2</sup>NINACS, William A., Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources, in La pauvreté en mutation, Cahier de recherche sociologique N°29, Département de sociologie, UQAM, 1997, p.65.

<sup>3</sup>Source: Conseil de la santé et du bien-être, L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion, Bulletin d'information, Québec/document en ligne.

## **2-1 Objectifs du développement :**

Les objectifs du développement sont nombreux. Ils reposent sur la coordination et la coopération entre les acteurs.

-Le développement, c'est remettre le tissu social, revitaliser la démocratie et réformer et recentrer l'état sur ses missions fondamentales.

-Le développement vise à améliorer le cadre de vie de personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable.

-Le développement vise à montrer que le potentiel d'un territoire n'est pas de se conformer à la règle ou à un modèle. C'est au contraire son aptitude à promouvoir une dynamique de société. Les collectivités marginalisées doivent prendre des initiatives. Les collectivités ne doivent plus être assujetties à des objectifs de production pour le profit n'attachant aucune valeur à la collectivité ni à l'environnement. Les activités micro-économiques préconisées par le développement doivent être reliées dans un système articulé autour de la réalité.

-Il vise également à améliorer le milieu de vie des citoyens pour qu'ils puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles.

-Le développement vise à montrer que la volonté d'optimiser la croissance économique produit de nombreux effets négatifs. Elle entraîne le déclin de certaines régions qui n'arrivent pas à se soumettre aux impératifs du système macro-économique.

-Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse).

-Le défi du développement consiste à dépasser les impératifs de la croissance économique. Il favorise la création d'activités novatrices à travers un projet collectif de croissance et d'épanouissement. En effet, le développement est un processus dynamique, ouvert, alimenté sur des attitudes et des comportements axés sur l'action, plutôt qu'un ensemble de procédures prédéterminées dans une structure fermée.

### **3-Les contraintes culturelles :**

La culture est l'ensemble de valeurs, norme, et pratiques acquises et partagées par les membres d'une communauté.

La culture d'une société, d'un groupe social, constituant un système centré sur la croyance partagée en un socle de valeurs constitue ainsi une idéologie, une vision du monde, qui imprègne les esprits et impose des normes de vie sociale. Ces normes déterminent à leur tour les manières de penser, de sentir des membres de la société ou du groupe social.<sup>1</sup>

Les contraintes culturelles est une catégorie qui renvoie aux particularités locales provenant de la région des coutumes, et habitudes sociales des règles de conduite et des normes éthiques ou morales, En somme elle concerne les traits saillante de la culture et de la société d'accueil. On trouve également les valeurs sociétales dominantes qui influencent fortement la forme et le contenu des messages, cette notion de « valeur sociétale » recouvre des thèmes très divers comme l'utilisation de la publicité politique.<sup>2</sup>

### **4-Les contraintes sociales :**

Le phénomène de l'effet sociétal de tourisme explique un changement quasi-total dans les habitudes, L'habillement et le comportement des sociétés des pays d'accueils. Ceci a pour effet de créer un conflit entre la religion de ces pays et la culture et le mode de vie des touristes qui leurs visitent. On assiste ainsi à un dualisme culturel dans une même société qui a des effets néfastes sur le patrimoine culturel et social et qui fait perdre ces sociétés leurs spécificités distinctives. Cependant, les entreprises de tourisme ont permis le contact entre des différentes nations qui ont chacune un mode de vie et une culture et une région spécifique. Ce « mariage » entre les cultures et les religions a créé dans les pays d'accueil un nouveau mode de pensée, une nouvelle manière de s'habiller et même des nouveaux modes de consommation. Ainsi le tourisme transforme les mentalités,

---

<sup>1</sup> ALAIN Bruno, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Ed ellipses, 2000, P112.<sup>2</sup> MATHIEU Guidère, la communication multilingue : traduction commerciale et institutionnelle, Paris, P10.

introduit de nouvelles conceptions du travail, de l'argent et des rapports interpersonnels. Il détruit les derniers liens qui rattachent les populations à leur religion et à leur éthique, le tourisme dans ce cas serait un facteur d'acculturation, dans le plus mauvais sens du mot, voire de décomposition morale.<sup>1</sup>

## **5- Etablissement hôtelier :**

Tout établissement qui exerce une activité hôtelière est considéré comme activité hôtelière, toute utilisation à titre onéreux, d'infrastructure destinée principalement à l'hébergement ainsi que la fourniture des prestations qui lui sont liées. Cette infrastructure se compose d'établissements d'hébergement, qui sont loués à une clientèle effectuant un séjour d'une semaine à un (1) mois mais qui n'y élit pas domicile.

Les établissements hôteliers sont :

- les hôtels,
- les motels ou relais,
- les villages de vacances,
- les résidences touristiques,
- les auberges,
- les pensions,
- les chalets,
- le meublé du tourisme,
- les terrains de camping,
- le gîte d'étape

### **5-1 Les hôtels sont classés en six (6) catégories :**

- 1ère catégorie : 5 étoiles,
- 2ème catégorie : 4 étoiles,
- 3ème catégorie : 3 étoiles,
- 4ème catégorie : 2 étoiles,
- 6ème catégorie : sans étoile (non classé).<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> ABDELWAHAB Bouhdida, le tourisme une rencontre manquée ? les effets socioculturels du tourisme moderne, le courrier de l'UNESCO, Février 1981.

<sup>2</sup> Art n°2, 3, 4 du Décret exécutif n°2000-46 correspondant au 1<sup>er</sup> Mars 2000 définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur exploitation.

## **6-L'activité touristique :**

L'activité touristique résulte de l'assemblage de services dans des prestations fournies par une série d'entreprises plus ou moins touristiques, le touriste avant son départ peut s'adresser soit à un voyageur ou agent de voyage qui lui vend un forfait, soit à plusieurs opérateurs à qui il peut acheter des différentes prestations (transport, hébergement, réservations diverses).

L'offre touristique devrait découler de la définition du tourisme. Il s'agit donc de l'offre de tous les éléments, services et biens mis à la disposition des visiteurs ou achetés par eux et déterminés par le séjour de visiteurs. Cependant Le tourisme est avant tout un concept induit par la demande, c'est-à-dire par les personnes qui font du tourisme. Ces personnes sont appelées visiteurs. La balance entre les deux est en équilibre instable, précisément parce que les prestataires de services d'une part, et les touristes d'autre part ont constamment des produits à proposer, ou de nouvelles exigences<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>J-M Dewailly. E Flament, le tourisme, Paris 2000, p13.

## **1-La démarche méthodologique :**

Avant d'effectuer l'application de la démarche méthodologique nous avons fait une pré-enquête qui est l'une des plus importantes étapes de la recherche.

Elle a touché l'ensemble de la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia et l'hôtel Etatique les Hammadites, à travers lesquelles on a recueilli beaucoup de données pour l'éclaircissement de notre thème de recherche, qui s'est duré du début du mois de Février jusqu'à la fin du mois d'Avril, il est à mentionner que nos hypothèses sont induites du terrain de recherche.

On sait que la méthode de recherche est déterminée en fonction de la nature de notre objet d'étude. Toute recherche scientifique est caractérisée par une méthode et les techniques qui guident et orientent le chercheur vers la réalisation et la concrétisation des objectifs auxquels elle est destinée.

En effet, cette démarche expose la méthode scientifique utilisée dans la recherche, les techniques appliquées et le choix de l'échantillon.

### **1-1 La méthode utilisée :**

Nous avons constaté que dans toutes les recherches le choix de méthode est déterminé par la nature du thème et notre recherche n'a pas échappé à cette règle, et notre thème nous a imposé de travailler avec la méthode d'analyse qualitative.

### **1-2 Les techniques :**

Les techniques de recherche employées dans la réalisation de notre étude sont les suivantes :

#### **a- L'observation :**

Cette technique d'investigation est très efficace dans la collecte des données sur le terrain et surtout elle aide beaucoup à la familiarisation avec le terrain d'étude, elle est une phase essentielle à toute recherche sociologique, afin de limiter les effets de la position d'observateur, pour cela elle nous a permis de choisir le guide d'entretien « Entretien semi-directif » comme technique adoptée à notre sujet.

## **B- L'entretien semi-directif :**

L'entretien est une technique qui consiste à organiser une conversation entre enquêté et enquêteur. Dans cet esprit, celui-ci doit préparer un guide d'entretien dans lequel figure les thèmes qui doivent être impérativement abordés.<sup>1</sup>

Dans notre étude nous allons utiliser la technique d'entretien semi-directif qui suppose que le chercheur annonce à son interlocuteur le thème de l'entretien, il fait en sorte que celui-ci se déroule le plus « naturellement » possible (non standardisation de la forme et de l'ordre des questions), tout en abordant l'ensemble des sujets fixés au départ.

Dans notre recherche nous avons optés pour un entretien semi-directif comportant 17 questions (voir les annexes), dans le but de collecter des informations se rattachant aux trois (3) hypothèses d'étude, il est aussi important de préciser qu'on a procédé à 12 entretiens avec des questions qui sont en quatre axes :

- Les données personnelles.
- Questions sur la nature de la société Algérienne et le développement de l'activité touristique.
- Questions sur la réglementation de la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia et le développement de l'activité touristique.
- Questions sur les interdictions à l'hôtel Etatique les Hammadites et le développement de l'activité touristique.

### **1-3 La population étudiée :**

Dans le langage des sciences humaines, une population est : « l'ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquelles portent les observations ».

Dans le cadre de notre recherche portant sur « Les contraintes socioculturelles du développement de l'activité touristique en Algérie, Cas de l'hôtel Etatique les Hammadites de Bejaia ». Notre étude se porte sur les touristes Algériens et étrangers qui ont déjà visités au moins une fois l'Algérie et hébergés dans l'hôtel Etatique les Hammadites, afin de pouvoir connaître les obstacles et les contraintes socioculturelles qu'ils ont trouvés lors de leur séjour.

---

<sup>1</sup>Alain Beiton, christinne Dollo et autre, sciences sociales, 3<sup>eme</sup> ed, Ed Dalloz, Paris, 2002, P27.

## Chapitre 1 : Tourisme : théorie, analyse et concept.

Le tourisme est une pratique bien ancienne qui était motivées par des considérations divers (religieuses, commerciales, exploratoires, ...etc.) qui s'annonce comme l'une des activités économique dominantes pour les pays industrialisés et ceux du tiers monde dont certains ont fait un avantage majeur dans leur stratégie de développement. Le tourisme constitue une composante importante de notre existence, un style de vie, voire même une nouvelle forme. C'est ainsi que dans ce chapitre on va essayer de définir le concept tourisme selon plusieurs auteurs et son évolution dans le monde, et retrouver les anciennes formes du tourisme ainsi que ses formes contemporaines.

### Section 1 :Analyse du mot tourisme :

Il est difficile de donner une définition au concept tourisme, et cela en raison de l'évolution de sa perception, de son impact et de l'objectif visé à travers la consommation ou l'exercice du tourisme. Ainsi, nous allons donner quelques définitions de certains auteurs et experts dans le tourisme : par exemple :

- « Le tourisme a pour objet une production et une consommation de biens et de services hétérogènes qui concourent à la satisfaction de besoins et de touristes et de non-touristes (produits alimentaires, vêtements, transports, hébergements, loisirs ...) ». <sup>1</sup>

### 1-1Selon KNOPS et HUNNIKEN :

« Le tourisme c'est l'ensemble de relations et de faits constitués par le déplacement et le séjour de personnes hors du lieu de résidence habituelle, pour autant que ce séjour et ce déplacement ne soient pas motivés par une activité lucrative quelconque ». <sup>2</sup>

Le tourisme est l'activité qui vise à accueillir et à faire voyager des individus hors de leur résidence principale pour une durée de plus de quatre mois pour des motifs d'agrément, de sante, de réunions ou dans le cadre de voyage scolaire. <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Pierre PY, Le tourisme, un phénomène économique, Paris, La Documentation touristique 1992

<sup>2</sup> NDIAYE Aissata, mémoire de fin de cycle en Tourisme, le tourisme de mémoire au Sénégal, réalités et perspection, Gorée, 2008 2009, P7.

<sup>3</sup> Treboul Jean-Baptiste, les stratégies des entreprises touristiques. Collection « Qui sais-je »1993.

## **1-2 Selon L'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) :**

L'organisation Mondiale du Tourisme définit trois critères auxquels il faut répondre pour différencier tout déplacement humain ou voyage d'un déplacement humain à caractère touristique : la durée du voyage, le motif principal de la visite, le lien entre la destination et l'environnement habituel du voyageur.

Donc selon l'OMT, le tourisme est défini comme étant l'ensemble des activités déployées par les personnes à la cour de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situent en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu de visite

On considère comme touriste toute personne en déplacement hors de sa résidence habituelle pour une durée d'au moins 24h (ou une nuit) et de 4 mois ou plus.

### **Les différents motifs de visite :**

Les déplacements des visiteurs ne sont guère sans raison. De ce fait, les motifs de déplacements sont nombreux ; toutefois en distingue les principaux qui sont :

- A- Agrément (vacances et séjours de fin de semaine)
- B- Sante (thermalisme, thalassothérapie)
- C- Missions ou réunions de toutes sortes (congres, séminaires, pèlerinages, manifestations sportives, ...)
- D- Voyages d'affaires, déplacement professionnels
- E- Voyages scolaires<sup>1</sup>

Cependant, le tourisme répond à un certain besoin d'évasion conduisant au dépaysement momentané ou périodique, voyage, découverte du monde, apprentissage de l'autre, repos et déplacement ailleurs que dans son lieu habituel de vie et éventuellement hors des frontières de son pays. Dans ce contexte on va donner quelque définition aux concepts liés au tourisme :

---

<sup>1</sup> François VELLAS, Economie et politique internationale, Edition économiia 1993, P37.

1-Voyage : Un voyage est un déplacement effectué vers un point plus ou moins éloigné dans un but personnel (tourisme) ou professionnel (affaires). Le voyage s'est considérablement développé et démocratisé, au cours du XXe siècle avec l'avènement de moyen de transport modernes et de plus en plus rapides et confortables, le chemin de fer d'abord, puis l'automobile et l'avion.<sup>1</sup>

2-Voyageur : on entend par voyageur toute personne qui se déplace entre deux ou plusieurs pays ou entre deux ou plusieurs localités de son pays de résidence habituel.

3-Visiteur : On entend par visiteur toute personne qui se déplace vers un lieu situé en dehors de son environnement habituel pour une durée inférieure à 12 mois et dont le motif principal de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité.<sup>2</sup>

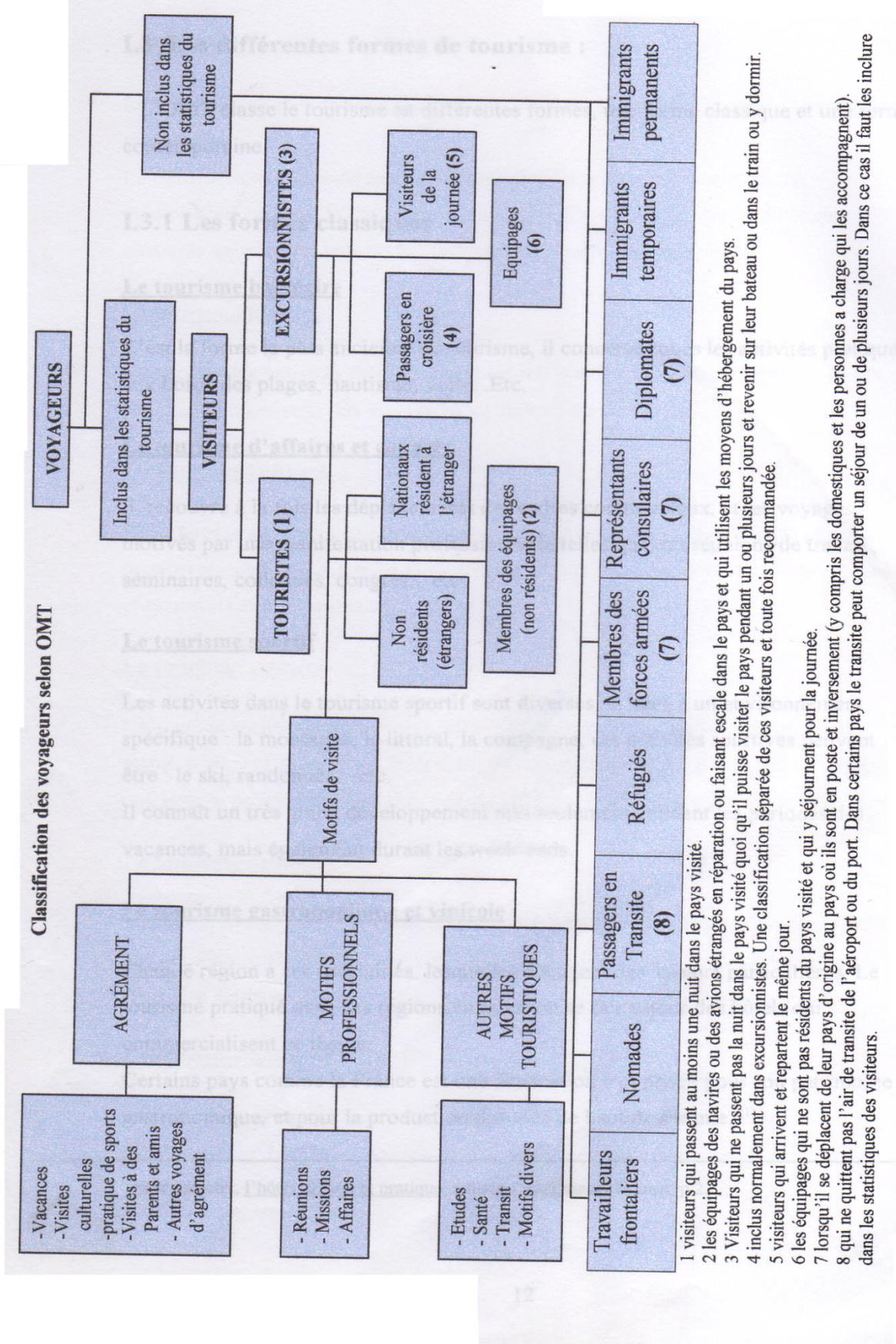
4-Excursionniste : tout visiteur dont le séjour dans le pays visité ne comporte aucune nuitée ou est inférieur à 24 heures.

5- Vacanciers : tout touriste voyageant pour motif d'agrément et dont le séjour dans le pays visité comporte au moins 4 nuitées consécutives.

---

<sup>1</sup> « Voyage » dans Wikipédia : [l'encyclopédie libre](http://fr.wikipedia.org/wiki/voyage) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/voyage>)

<sup>2</sup> Jean-Michel DEWAILLY, Emile FLAMENT, Le tourisme, SEDES, 2000, p11



**\*Fig. 1 : Classification des voyageurs selon l'OMT**

Selon l'OMT (Figure 1), il y a d'abord les voyageurs, à l'exclusion de ceux qui trouvent du travail hors de leur pays d'origine ou qui sont contraints de se réfugier, ou simplement qui exercent un métier impliquant un déplacement important (diplomates, militaires,...).

Cependant, ces voyageurs sont éliminés des comptes touristiques dès qu'ils séjournent plus de quatre mois consécutifs hors de chez eux. Puis, on classe les voyageurs considérés comme des visiteurs en deux groupes :

1-les excursionnistes : qui ne séjournent pas et donc qui ne font pas appel aux services les plus symboliques de l'industrie touristique,

2- les hébergements, et les vrais touristes, qui passent au moins une nuit hors de chez eux ; parmi ces derniers, on distingue les vacanciers, dont le séjour dure au moins quatre jours... à ce propos, l'embarras des experts de L'OMT s'explique par le fait que les vacanciers ne seraient que les visiteurs ayant pour motif le simple agrément, S'il paraît donc convenable d'associer à cette première et forte motivation les motifs professionnels que d'aucuns assimilent au tourisme d'affaires, qu'advient-il des autres motifs touristiques tels que les études ou la santé ? Il est vrai que la classification proposée s'adresserait surtout au tourisme international... On pourrait alors s'interroger sur les motivations touristiques de l'Africain qui a la chance de pouvoir se faire soigner en France ou du jeune Français qui fait un stage d'étude de deux mois aux États-Unis !<sup>1</sup>

A la lecture commentée de la classification de L'OMT, a mis l'accent sur sa principale carence : l'ambiguïté du tourisme national(ou domestique). Alors qu'il est largement prédominant, les touristes nationaux étant sans doute quatre fois plus nombreux que les touristes internationaux, le tourisme national n'est nullement défini. A l'intérieur d'un Etat, l'excursionniste peut ainsi donner lieu aux interprétations les plus fantaisistes : si le laps de temps passé dans un restaurant reste conforme à tout acte touristique, que penser de la ménagère qui passe plus de deux heures dans un hypermarché, même éloigné de trente ou quarante kilomètres de son domicile ? Il y a certainement voyage et voyage, touriste et touriste... Pourtant le tourisme, voire l'excursionniste national, sont générateurs d'importance dépenses touristiques. Deux autres évaluations du tourisme consistent soit à sous-estimer

---

<sup>1</sup>Jean Michel HOERNER, Géographie de l'industrie touristique, ellipses, édition marketing, S A, 1997 P 6.

l'excursionniste dans une perspective autant nationale qu'internationale, soit à envisager l'ensemble de l'éventail des activités touristiques.<sup>1</sup>

## **Section 2 : Historique et évolution du phénomène touristique**

### **2.1. Les précurseur de l'antiquité et du moyen âge :**

Le tourisme est le fait de voyager, ou de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Cependant ce concept n'a pas cours dans l'antiquité grec, mais l'intérêt que l'on porte alors à l'art, à la culture, au sport, et les voyagent qui s'ensuivent provoquent les mêmes effets.

Ce constat est d'importance car il signifie, entre autre, que le tourisme que l'on qualifie de nos jours de phénomène social est déjà inscrit dans la mémoire des hommes au plus haut niveau de leur cosmos.<sup>2</sup>

En effet, avec l'apparition de différentes cultures et religions, l'homme s'est déplacé pour des raisons religieuses et culturelles, en allant visiter les sites sacrés, et prier dans les grands monuments religieux.

Cependant, Il faut aussi dire que le tourisme d'affaire a joué un très grand rôle et était très développé dans l'antiquité. Le négoce international a conduit les marchands recrutés parmi les nobles, à circuler dans toute la zone de cité à cité.

### **2.2. L'évolution du phénomène touristique de 15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle**

Cette période, caractérise le déclenchement de la révolution industrielle. Ceci joua un rôle majeur car il permit de relancer le tourisme et même de l'améliorer. C'est ainsi que le tourisme fut fondé sur l'ouverture sur le monde, la découverte, les soins du corps qui ne sont plus sujet de honte, et finalement, la soif de bien vivre son passage sur terre.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, les anglais se mettent également a voyagé puisqu' 'ils préconisent a tout jeune aristocrate d'effectuer le grand tour, périple continental destiné à parfaire son éducation. Le terme de « tour » devint populaire en Grande Bretagne au 18<sup>ème</sup> siècle quand le « Grand Tour of Europe » (grand tour de l'Europe) devint une part de l'éducation des jeunes et riches

---

<sup>1</sup> OPCIT P 8.

<sup>2</sup>Jean Michel HOERNER, Géographie de l'industrie touristique, ellipses, édition marketing, S.A. 1997 page 14 – 18

gentilshommes britanniques. Pour parachever leur éducation et fuir le mauvais temps de leur île natale, nombre de jeunes allaient en Europe, mais surtout dans des lieux d'intérêt culturel et esthétique.

C'est ainsi qu'à la fin de ce siècle apparaissent pour la première fois les mots « tourism » et « tourist » (tourisme et touriste).

### **2.3. L'évolution de l'activité touristique entre 1800 et 1950 :**

C'est à cette époque que le tourisme est réellement apparu et est devenu une activité économique à part entière, même si elle n'est accessible qu'aux bourgeois et aux aristocrates. Cela se traduit par des aménagements qui ont bouleversé le milieu local. Chamonix en France devient la capitale incontestée de l'alpinisme ; les infrastructures d'hébergement et de restauration s'y implantent de manière importante. A cette époque les casinos et les champs de course se multiplient tout comme les stations thermales qui sont aussi recherchées.

Cependant ce siècle apporte plus que le mot tourisme, il offre les éléments technologiques de son développement moderne. Les premières lignes de chemins de fer, nées sous la monarchie de Juillet, forment un réseau complet à la fin du siècle et permettent l'acheminement rapide et confortable des touristes aux quatre coins de la France<sup>1</sup>.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle viendra révolutionner carrément l'industrie touristique. Il va sans dire que cet essor remarquable est dû à la révolution industrielle avec l'avènement de l'automobile et des moyens de transport de plus en plus développés, la naissance d'un système bancaire efficace, l'urbanisation et l'émergence d'une classe sociale aisée. Tout ceci constituant donc des bases très favorables au tourisme.

En 1841, le premier voyage organisé en train est réalisé par Thomas COOK, dans le but d'un pèlerinage. Le succès obtenu l'incite à créer la première agence de voyage en 1845, à réaliser la première croisière en 1866 et le premier tour du monde en 1871. Les premières excursions en autocar apparaissent dès 1910. Les infrastructures de transport se développent, les voitures sont de plus en plus rapides et confortables.<sup>2</sup> L'année 1918 introduit le transport des passagers par l'aviation commerciale. L'hôtellerie se développe avec dans le monde entier avec des

---

<sup>1</sup> Pierre Py, Le tourisme un phénomène économique, nouvelle édition, la documentation française, 2002, P 7- 8

<sup>2</sup> Jean Michel HOERNER, Géographie de l'industrie du touristique, Ellipses, 1997, p 17-20

noms prestigieux comme : RITZ, HILTON et en 1921, Paris voit naître son plus grand hôtel « Le palace hôtel » avec 700 chambres et cela fut le départ de l'hôtellerie moderne.

Le progrès technique, les luttes continues de travailleurs pour de meilleures conditions de travail, l'immense besoin de délasserment et de voyage, l'amélioration du niveau de vie, l'accroissement des revenus, l'usage généralisé de l'informatique tant dans la gestion des entreprises que dans la création des nouvelles attractions, ont fait du tourisme et des loisirs une préoccupation omniprésente dans le monde actuel. Ce besoin a entraîné une croissance et une diversification de l'offre touristique.<sup>1</sup>

## **2-4Le tourisme dans les pays en voie de développement :**

Les pays en voie de développement n'ont pas connu la même progression touristique que les pays développés. Il va sans dire que le tourisme dans ces pays est relégué au second plan et ne constitue donc pas une priorité pour l'Etat.

Les pays du tiers-monde ne reçoivent qu'un quart des touristes internationaux et des recettes. Les pays de la zone Caraïbe sont ainsi dans l'orbite directe des USA, reliés par les navettes aériennes et abordés par des croisières partant de Miami. L'Amérique du Sud plus lointaine est traversée par quelques axes touchant les pays andins et la façade Atlantique. Les États bordiers de la méditerranée sont atteints par avion. Les aéroports de Madrid, Rome ou Athènes sont des relais vers les destinations marocaine et turque. L'Asie entre le Japon et l'Europe est affectée par des flux plus complexes. L'Afrique subsaharienne n'est abordée que par des flux mineurs.<sup>2</sup>

---

<sup>(1)</sup>Idem, P21-24

<sup>2</sup> A.MESPLIER et P.BLOC-DURAFFOUR, Le tourisme dans le monde, 2000, P31

## **Section 3 : les différentes formes du tourisme.**

Chacun d'entre nous, au moins une fois dans sa vie, devient touriste même s'il s'en défend, tandis que de l'autre côté du décor, un personnel de plus en plus professionnalisé s'active pour servir une clientèle nombreuse et variée, dans ce contexte on va étudier les différentes formes de tourisme en sachant que : « le tourisme a pour objet une production et une consommation de bien et de services hétérogènes qui concourent à la satisfaction de besoin de touristes ».<sup>1</sup>

Le tourisme se répartit selon plusieurs formes aussi différentes les unes que les autres. Formes qui se distinguent alors d'un côté par leurs caractéristiques et d'un autre par les espaces qui accueillent leur pratique. les formes traditionnelles de tourisme qui englobent tour à tour les motifs de loisirs, de pèlerinage, d'affaires, de santé et de pratiquées et à titre d'exemple, nous citerons par exemple un touriste d'affaires qui après un séminaire ou un congrès se rend dans une salle de jeux (casino) pour se détendre. Voilà qui réunit tourisme d'affaires et tourisme ludique.<sup>2</sup>

Cependant, L'OMT classe le tourisme en deux grandes formes : la forme classique et la forme contemporaine.

### **3-1 Les formes classiques :**

#### **A- Le tourisme balnéaire**

C'est la forme la plus ancienne de tourisme, il concerne toutes les activités pratiquées aux bords des plages, nautisme, voile ...

#### **B- Le tourisme d'affaire et congrès**

Il recouvre à la fois des déplacements des cadres commerciaux, et les voyages motivés par une manifestation professionnelle telle que des réunions de travail, séminaires, colloques, congrès.

---

<sup>1</sup>Hoerner Jean-Michel, Géographie de l'industrie touristique, Ed ellipses, édition marketing, S A, 1997, P5<sup>2</sup>Mr Audux, L'hôtel théorie et pratique, édition Jack Lahore France, P 6

### C- Le tourisme sportif

Les activités dans le tourisme sportif sont diverses et liées à un environnement spécifique : la montagne, le littoral, la campagne, ces activités sportives peuvent être le ski, la randonnée ... Il connaît un très grand développement non seulement pendant les périodes des vacances, mais également pendant les weekends.

### D- Le tourisme gastronomique et vinicole

Chaque région à ses spécialités, lesquelles dégagent des saveurs particulières. Le tourisme pratiqué dans ses régions en question se fait autour des hôtels qui commercialisent ce thème. Certains pays comme la France est une destination très prisée pour son patrimoine gastronomique et pour la production des vins de gamme.<sup>1</sup>

### E- Le tourisme de sante

Le thermalisme et la thalassothérapie ont chacune une double vocation : médicale et touristique. Le thermalisme est fondé sur l'utilisation des eaux de sources aux vertus médicinales, quand à la thalassothérapie, elle utilise l'eau de mer et différents éléments aquatiques dans un but préventif et surtout thérapeutique.

### F- Le tourisme ludique

Il concerne les activités de divertissements tels que les casinos, les parcs de loisirs, les parcs à thème, visites aux zoos et parcs animaliers

### G- Le tourisme culturel

Il s'intéresse au patrimoine architectural (monuments civils et religieux, bâtisses et forteresses, châteaux...), ainsi qu'aux musées et aux manifestations telles que festivals et différentes expositions.

### H- Le tourisme de mémoire

Ce tourisme peut être considéré comme une composante du tourisme culturel ; mais cependant il temps de plus en plus à être reconnu. Il consiste à une visite des lieux de mémoire pour se souvenir et même pour se recueillir.

---

<sup>1</sup> Mr Audoux, l'hôtel théorie et pratique, édition Jack Lahore France .p 2 et 3

#### I- Le tourisme scolaire

Ce sont les sorties encadrées aux différents endroits (montagnes enneigées) et établissements (entreprises, hôtels, centre de recherches ...), qui sont en relation ou pas avec le programme scolaire, ce tourisme inclus aussi les voyages de fin d'études.

#### J- Le tourisme religieux ou culturel

Qui se caractérisent par la visite aux différents monuments religieux, la fréquentation des lieux de culte et manifestations religieuses : pèlerinages, rassemblements à caractère spirituel.

#### K- Le tourisme industriel

Il attire les touristes de tous les âges, curieux de découvrir le passé industriel et technologique. Les déplacements se font généralement en groupes.

### **3-2 Les formes contemporaines:**

#### A- Le tourisme libre

Très populaire surtout chez les catégories des jeunes qui recherchent l'évasion et l'aventure.

#### B- Le tourisme organisé

Il a connu une progression spectaculaire, avec l'apparition des villages de vacances, des agences de voyages et de tourisme qui proposent des formules « charter » à l'origine d'une baisse des prix considérable et d'une croissance importante du trafic des transports, il en résulte le développement des formules de tourisme d'affaires qui proposent en même temps que les activités professionnelles, des visites guidées en un temps limités.

#### C- Le tourisme de masse

Son objectif principal était de permettre l'accès aux catégories les plus modestes au tourisme. Cet objectif devait être atteint en offrant des avantages aux personnes ayant de faibles revenus. Le tourisme social s'est développé sous forme associative avec des aides des pouvoirs publics (auberges de jeunesse, maison familiales de vacances, gîtes ...).

#### D- Le tourisme rural

C'est une forme de tourisme où les visiteurs se déplacent vers des zones rurales, pour se reposer ou pratiquer certaines formes de loisirs spécifiques à ce type de tourisme.

#### E- Le tourisme écologique

Appelé aussi « tourisme vert » qui est une autre forme de tourisme (spécialement au Canada, et qui prend de l'ampleur dans d'autres pays du monde), caractérisé par le déplacement des touristes vers des sites écologiques protégés (parcs appartenant au patrimoine naturel mondial).<sup>1</sup>

#### F-Le tourisme urbain

C'est une nouvelle forme de tourisme apparue récemment (en Europe), qui se caractérise par des visites dans des villes offrant des curiosités architecturales, historiques, culturelles et autres.

### **3-3 LES NOUVELLES FORMES DU TOURISME :**

#### A- Tourisme durable

Selon l'OMT, le tourisme durable est le tourisme qui répond aujourd'hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir. Le tourisme durable mène à une gestion de toutes les ressources de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en préservant l'intégrité culturelle, les processus écologiques, la diversité biologique et le milieu rural.<sup>1</sup>

#### B- L'écotourisme

L'écotourisme en effet englobe les principes du tourisme durable ; celui-ci se distingue toutefois par des principes particuliers que sont la contribution active à la protection du patrimoine naturel et culturel.<sup>2</sup>

#### C-Le tourisme responsable

Cette forme de tourisme fait référence à la façon de voyager de certains touristes consciencieux, lesquels mettent en pratique le principe d'éthique du développement durable et adoptent des comportements respectueux envers les communautés hôtes, leurs réalités culturelles et leurs milieux naturels habités.

---

<sup>1</sup>BABOU Isabel, CALLOT Philippe, Les dilemmes du tourisme, Vuibert, 2008, P.71-76

<sup>2</sup> OMT, Développement durable du tourisme dans les déserts- lignes directrices aux décideurs, 2006, p21

#### D-Le tourisme solidaire

Le tourisme solidaire implique une certaine relation de solidarité entre les touristes et les populations d'accueil qui peut se concrétiser par exemple par le soutien à un projet de développement ou la participation à un fond d'entraide.

#### E-Le tourisme équitable

Le concept de tourisme équitable se réfère en effet au commerce équitable. Cette forme de tourisme exige en fait la responsabilité des voyageurs au travers de leurs actes et attitudes, la participation effective des communautés d'accueil à la définition et à la gestion des activités touristiques et l'engagement de tous les acteurs et opérateurs dans une volonté de partenariat à long terme.<sup>1</sup>

#### F- LE TOURISME INTERNATIONAL

Après quatre années de forte envolée, le tourisme international est aujourd'hui frappé par la crise financière. Le tourisme connaît donc des conditions de plus en plus difficiles avec la dégradation de l'économie.

Selon l'OMT, neuf cent trois (903) millions de touristes ont voyagé à travers le monde en 2008, soit 16 millions (2%) de plus qu'en 2007.

Malgré la crise financière, le tourisme tient sur pieds mais il est à observer déjà une croissance modeste en début d'année 2009. En dépit de la secousse économique actuelle, l'OMT maintient ses prévisions à long terme, tablant sur 1,6 milliard de touristes en 2020.

Ces dernières années, le tourisme a gagné de façon notoire en résistance mais il est à relever que la crise financière qui a frappée l'année 2008 n'a pas épargné le tourisme. Les résultats en sont visibles d'ailleurs. Mais le sous-secrétaire de l'OMT reste confiant dans la mesure où il affirme que les touristes ne vont pas renoncer aux voyages, mais vont davantage recourir aux compagnies low-cost, opter pour des destinations plus proches et raccourcir leurs séjours. Les recettes du tourisme international en 2007 dans le monde se sont élevées à 856 milliards de dollars soit 625 milliards d'euros ; ce qui correspond en valeur réelle à une augmentation de

---

<sup>1</sup>Idem, p22

5,6% par rapport à 2006.<sup>1</sup> Les recettes de l'année 2008 ne sont pas encore disponibles du fait que tous les pays n'ont pas fourni leurs données à ce propos.<sup>2</sup>

L'histoire en Algérie représente un parfait exemple de passés lourds et parfois même douloureux. C'est ainsi qu'une centaine de personnes reviennent sur leur pas pour remémorer leur passé ou en apprendre plus. Le tourisme en Algérie tant à être de plus en plus développé. En effet le tourisme concerne tous ceux qui ont un lien avec l'Algérie. Le tourisme n'est pas assez développé en Algérie mais néanmoins, il tant de plus en plus à être adopté et pratiqué par plusieurs personnes »<sup>3</sup>.

De nos jours le tourisme est passé de l'état artisanal à une industrie, vu la mondialisation et le retard enregistré par la majorité des pays de l'Afrique, l'Algérie peut employer cette activité comme moyen du réveil de son économie et de son peuple, pour atteindre une amplification de ce secteur, il est très important pour les dirigeants de faire face aux nombreuses contraintes et obstacles que rencontre l'Algérie, allant de la réception des touristes, de leur séjour, de leur nourritures et même après leur départ.

On trouve aussi, les problèmes d'érosion qui sont très inquiétants et doivent passer par une priorité absolue pour sauvegarder notre patrimoine historique, préserver et restaurer les lieux et les monuments de notre pays (L'Algérie).

A travers ce chapitre nous avons essayé de montrer l'histoire du tourisme ainsi que ses différentes formes et ses concepts, on espérons que nous avons au moins donné le minimum d'informations sur le tourisme.

---

<sup>1</sup> Baromètre OMT du tourisme mondial, novembre 2008

<sup>2</sup> [www.UNWTO.org](http://www.UNWTO.org)

<sup>3</sup> DJABALLI Imène et DAHAM Lamia, mémoire de fin de cycle en tourisme : Tourisme de mémoire destination Algérie, P32

## **Chapitre 2 : Evolution de l'activité touristique en Algérie**

Dans le présent chapitre de cette recherche, on va mettre en lumière le tourisme et son développement.

Le tourisme se présente comme le démontre la réalité Algérienne, un élément secondaire dans la dynamique de croissance économique et sociale de l'Algérie.

L'Algérie est un pays jeune, et depuis l'indépendance le tourisme représente toujours un secteur secondaire pour le développement. L'attitude des gouvernements précédents était toujours neutre envers le tourisme.

Pour ce chapitre, de l'indépendance à nos jours, notre recherche va se basée essentiellement sur les chartes, les plans, les stratégies et les politiques touristiques qui ont été adopté pour favoriser le développement de l'activité touristique.

## Section 1 : La période 1962 - 1980

Les premières orientations, contenues dans la charte du tourisme de 1966, privilégiaient le tourisme international, pour son apport en devise, mais aussi compte tenu du fait que le niveau de vie des populations exigeait la priorité à la création d'emploi sur le développement des loisirs. Néanmoins dès 1974, avec le deuxième plan quadriennal cette orientation a été abandonnée en faveur du tourisme interne.

La période (1967-1978) est caractérisée par la réalisation de trois plans de développement :

Le plan triennal 1967-1969 ;

Le premier plan quadriennal 1970-1973 ;

Le deuxième plan quadriennal 1974-1977.<sup>1</sup>

Au lendemain de l'indépendance, L'Algérie héritait des capacités d'hébergement évaluées à 5 922 lits, répartis entre le tourisme balnéaire (50 %) l'urbain (40 %) et a saharien (8%)

La gestion de ces infrastructures a été confiée à l'office national Algérie du tourisme (ONAT), organisme -sous tutelle du département ministériel de la jeunesse, de sports et du tourisme- créé en août 1962, chargé de gérer les biens vacants, de promouvoir le produit touristique algérien sur le marché international et de dessoler les infrastructures touristiques.

De 1962 à 1966, les préoccupations en matière de développement touristique, ont été axées sur la présentation et la valorisation des ressources touristiques. C'est ainsi qu'il y a eu la création d'un ministère du tourisme en 1963, la mise en place de structures adaptées aux exigences de gestion et de développement du secteur et le lancement des programmes des zones d'expansion touristiques (ZET). À partir de l'année 1966, date historique en matière de développement touristique en Algérie, les pouvoirs publics ont élaborés différents textes officiels, et plans de développement nationaux dans lesquels s'intègre la politique du tourisme. <sup>2</sup>

### 1-1- La Charte De 1966 :

En 1966, une réflexion globale sur l'activité touristique, a abouti à l'élaboration d'une «*charte du tourisme*» qui portait sur les «*perspectives de développement du tourisme*», des études d'évaluation des richesses, étaient alors engagées et concernaient principalement l'inventaire des sites du littoral,

---

<sup>1</sup> Projet du rapport : contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme en Algérie, novembre 2000, 16<sup>ème</sup> session ,P27.

<sup>2</sup>Projet de rapport : Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, CNES 2000, P 25.

des oasis présahariennes et des ressources thermales, cela pour la mise en place d'une infrastructure d'accueil du type balnéaire et saharien destiné à la clientèle étrangère qui sera à l'origine d'apport en devise, création d'emploi, de l'intégration de l'Algérie sur le marché international du tourisme. Cette charte avait comme objectifs :

-La centralisation des investissements touristiques.

-L'apport des devises, la création d'emploi, la valorisation des richesses naturelles et l'intégration dans la marche internationale

-La mise en place d'un système de formation hôtelière et touristique. <sup>1</sup>

## **1-2. La charte du tourisme de 1976:**

Cette charte a accordé beaucoup plus d'importance au tourisme interne contrairement à la charte de 1966 qui opte pour le tourisme international considéré comme véritable source de rentrées en devises. La charte de 1976 stipule que : « tous les algériens particulièrement ceux qui ont le désir de connaître et découvrir leurs pays peuvent disposer partout de structures appropriées »

La charte de 1976 accorde une grande importance à l'investissement touristique, ceci avec l'importance que joue le secteur privé dans le développement global, parce que le secteur public tout seul ne peut pas répondre à la demande des touristes en matière d'hébergement, pour cela il faut que l'état incite les particuliers nationaux et étrangers à investir leurs argent dans le domaine du tourisme, car l'état n'a pas réussi à gérer les infrastructures publiques, ce qui l'a poussé à leur privatisation soit en partie, soit en totalité afin de permettre une bonne gestion avec un bon rendement. Ainsi, de nombreux projets de construction d'hôtels, de villages de vacances, de complexes touristiques à travers le territoire national ont été inscrits dans les plans de développement à moyen et long terme.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Extrait de la charte du tourisme de 1966.

<sup>2</sup>Extrait de la charte nationale du tourisme 1976.

### 1-3. Les plans de développement nationaux:

Cette période est caractérisée par trois plans : un plan triennal et deux plans quadriennaux.

#### 1-3-1. Le plan triennal (1967-1969):

Dans le but de développer les infrastructures d'accueil à travers tout le territoire national, un investissement de 285 millions de dinars est programmé pour réaliser une capacité de 13.081 lits destinés au tourisme balnéaire et saharien. Le bilan de ce programme triennal est donné dans le tableau suivant :

Tableau n° I : Bilan du programme triennal 1967-1969

<i>Opérations prévues (1967-1969)</i>	<i>Nombre de lits programmés</i>	<i>%</i>	<i>Lits achevés en 1969</i>	<i>%</i>	<i>Déficit</i>	
					<i>Lits</i>	<i>%</i>
<i>Station balnéaire</i>	6766	51,7	2406	35,5	4360	64,5
<i>Station urbaine</i>	1650	12,6	254	15,4	1396	84,6
<i>Station saharienne</i>	1818	13,9	286	15,7	1532	84,3
<i>Station thermale</i>	2847	21,8	0	0	2847	78,2
<i>Total</i>	13.081	100	2946	22,5	10.135	77,5

Source : Ministère du tourisme.

Les opérations prévues pour le type balnéaire ont eu la priorité dans la réalisation, avec un taux de 35,5 % soit 2.406 lits achevés sur un total de 6.766 lits programmés, et ce en raison de la situation favorable des plages algériennes. A la fin de cette période, on note un déficit de 10.135 lits, soit 77,5%. Et en outre que la station thermale est la moins visitée avec un taux de 0% soit 0 lit achevé sur un total de 2847 lits programmés, cela pour le manque de visite aux stations thermale.

#### 1-3-2 Le premier plan quadriennal (1970-1973):

L'objectif exprimé dans ce plan était, d'augmenter les capacités en matière d'hébergements pour atteindre 70 000 à 90 000 lits à la fin de la décennie, avec 35 000 lits programmés au cours de la période 1970-1973, et ce dans le but de Répondre aux exigences d'un tourisme interne et international et de compléter et achever le programme antérieur avec un budget de 700 millions de dinars. En plus un budget de 120 millions de dinars est prévu pour un programme thermal de 08 stations.

#### 1-3-3 : Le deuxième plan quadriennal (1974-1977):

Au cours de cette période, il s'agit de poursuivre les aménagements touristiques non réalisés durant la période antérieure, et engager la réalisation d'équipements supplémentaires pour un programme nouveaux de 25 000 lits, dans le but d'atteindre une capacité de 60 000 lits avant l'année 1980. On assiste donc à une révision à la baisse des objectifs formulés dans le plan précédent. L'enveloppe budgétaire allouée au secteur touristique était de 1,230 millions de dinars.

Au cours de cette période il s'agissait également d'organiser et d'encourager les initiatives privées.<sup>1</sup>

## **1-4. Le résultat de cette période : (1967-1978):**

### **1-4-1. Les investissements:**

Durant la période (1967 - 1978), les investissements accordés au secteur du tourisme se sont élevés à 4 290 millions de DA soit 0,9% du montant globale des investissements. A cette faible part accordée au secteur s'ajoute la faiblesse des réalisations, tant sur le plan financier (taux de réalisation 60%) que du point de vue des réalisations physiques. Ces dernières ont été respectivement de 20%, 33%, 41% au cours du plan triennal, du premier plan quadriennal, et pour la période (1974-1978). Ces investissements sont traduits par la création de 18 300 lits ce qui est bien en de ça des 80 000 lits fixés comme objectif pour l'horizon 1980.<sup>2</sup>

### **1-4-2. Les infrastructures hôtelières:**

En matière d'infrastructure, cette période a vu la réalisation des centres touristiques (Moretti, Zéralda, les Andalous, Sidi Fredj) haut de gamme destinée à la promotion du tourisme international. D'une manière générale, à la fin de la période, l'infrastructure hôtelière restait largement insuffisante et inégalement répartie entre les régions, quand bien même celle-ci avaient des vocations touristiques.

En 1977, le nombre d'établissements hôteliers s'élevait à 131 au niveau national dont 25% étaient localisés dans la wilaya d'Alger. 11% dans la wilaya d'Oran, 9 % dans la wilaya d'Annaba, une wilaya à vocation touristique comme Skikda ne disposait que d'un seul hôtel !<sup>3</sup>

### **1-4-3 : Le flux des voyageurs:**

Les statistiques relatives au flux des voyageurs reflètent la politique touristique du pays. Le nombre de voyageurs non-résidents, indicateur de mesure du tourisme international, n'a jamais dépassé 300000 durant la période 1970-1977, avec en moyenne 240000 touristes par année.

---

<sup>1</sup>Projet de rapport : contribution pour la redéfinition de la politique national du tourisme. C.N.E.S. 2000, P 27.

<sup>2</sup>Opcit P29

<sup>3</sup>Opcit P28.

**Tableau N° II** Entrée des voyageurs de 1970 à 1977

<i>Année</i>	<i>Non-résidents</i>	<i>Résidents nationaux</i>	<i>Résidents étrangers</i>	<i>Total général</i>
1970	235853	377432	141109	734394
1971	226025	390685	141743	758453
1972	237242	447276	154909	839427
1973	250210	575167	153106	978483
1974	249006	659148	183418	1091572
1975	296516	740569	219529	1256614
1976	184795	704686	208159	1097635
1977	241713	917848	238703	1398264

**Source :** Annuaire statistique 1977-1978.

Dans ce flux les voyageurs non-résidents de nationalité Française sont prédominants avec une proportion variant entre 30% et 45% selon les années.

#### **1-4-4. L'emploi et la formation:**

Le secteur avait créé jusqu'à 1977, 7 252 emplois, permanents soit 1 % seulement des occupés dans le secteur public (non compris l'administration)<sup>1</sup>.

En matière de formation, le tourisme était caractérisé à l'instar des autres secteurs par un déficit dans les qualifications intermédiaires à savoir ; techniciens, agents de maîtrise, ouvriers et employés qualifiés. Le déficit apparaît dès 1970 dans la balance prospective de formation du premier plan quadriennal (1970-1973). Les besoins du secteur du tourisme dans ces deux niveaux de qualification s'élevaient à 5 000 agents, pour des capacités de formation évaluées à 3 160.

#### **1-4-5. La gestion :**

L'accroissement des capacités hôtelières a rendu nécessaire une refonte des méthodes de gestion, pour instaurer un meilleur contrôle de l'ensemble des unités et de stimuler leur productivité par la mise en place d'un plan comptable analytique et l'adaptation d'un modèle unique d'organisation au niveau des unités hôtelières.

Ces deux mesures ont eu pour résultat de faciliter la mise en place dès 1971 d'un système de contrôle budgétaire de l'ensemble des établissements hôteliers.

La gestion socialiste des entreprises a été appliquée en 1975 dans les deux principales, entreprises : ALTOUR et SONATHERM, les entreprises du secteur ont connu jusqu'au 1979 de graves difficultés de gestion en gardant des déficits importants et des déséquilibres, financiers conséquents.<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Idem. Page 29

<sup>2</sup>Imedjdoubene Riad, Zouak Adil, le partenaire public-privé dans le tourisme en Algérie, Mémoire de fin d'étude en Gestion Hôtelière et touristique, Alger Juin 2000 P34.

Les difficultés de gestion ont conduit à la mise en place de la gestion par des tiers. La gérance confiée à des clubs, tel que le club européen ou le club Méditerranéen n'a pas connu le succès escompté, en raison de l'insularité à laquelle ceux-ci prétendaient l'objectif visé, était de faire connaître le secteur touristique par le relais d'organismes étrangers afin de drainer une clientèle nombreuse compte tenu de l'éventail et du choix qui offrait le tourisme algérien.

Cependant, au bout de deux années d'exploitation, le partenaire étranger n'ayant pu s'accommoder des conditions, fiscales et autres réglementations propres à notre pays. Il fut mi-fin au contrat.

Par ailleurs, après les déficits chroniques enregistrés sur plusieurs exercices, certains établissements relevant de la SONATOUR ont été donnés en gérance libre à des nationaux privés (loyer fixe). Cette expérience, s'est révélée à l'usage source de nombreux inconvénients et a été arrêté en 1974.

### **1-4-6 : Le secteur privé:**

Le rôle du secteur privé bien que complémentaire apparaissait néanmoins dans les orientations contenues dans les plans de développement.

L'Etat tout en jouant le rôle principal dans la promotion du tourisme « conviait » le secteur privé à investir son épargne dans l'activité touristique, en complément et à la périphérie des polarisations qu'il avait réalisées.

Ainsi le secteur privé devait réaliser 1000 à 2000 lits au cours du premier Plan Quadriennal 1970-1973 soit environ 8% des objectifs globaux. Mais cet objectif déjà réduit n'a pas été réalisé.

### **1-4-7 : L'organisation du secteur:**

Sur le plan organisationnel, cette période s'est vue dotée de plusieurs organismes:

-L'office national algérien du tourisme (ONAT créé en 1962) ;

-Le comité de gestion des hôtels et des restaurants (COGEHORE) créé en 1963 ;

-La société nationale de l'hôtellerie et du tourisme (SONATOUR) créée en 1970 ;

-La société nationale du thermalisme (SONATHERM) ;

-La société nationale du tourisme (SONA - ALTOUR) créée en 1970 ;

-L'entreprise des travaux tourisme (E.T.T) créée en 1970 ;

-Le Touring Club Algérien (T.C.A), association qui a pour but non lucratif, qui a également été intégré au cours de cette période, cette organisation a été remise en question à l'instar des autres secteurs de l'économie dès le début des années 80.<sup>1</sup>

En fin, cette période a surtout servi à doter le secteur d'outils de base pour la réalisation des projets, et leur gestion ; Les problèmes de planification et de gestion se sont traduits par un retard dans les réalisations et des déficits dans la gestion, ceci a rendu nécessaire les réorganisations des années 80.

<sup>1</sup>Ibid P35.

**Section2 : La période de 1980-1990** : Parallèlement au lancement du premier plan quinquennal, et lors de la 3ème session du comité central du Front de la Libération Nationale (F.L.N) en février 1980, le bilan sur le tourisme a montré la faiblesse du secteur touristique. Des nouveaux objectifs, et une nouvelle stratégie de développement touristique, ont été définis, reposant sur les recommandations suivantes :

- L'achèvement des programmes en cours mentionnés dans les précédents plans ;
- Le recensement et la protection des potentialités touristiques nationales pour pouvoir établir une carte des implantations touristiques en Algérie ;
- L'établissement d'un schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) ;
- Le renforcement des capacités d'études, et de réalisations ;
- La décentralisation des investissements touristique ;
- La promotion de l'artisanat ;
- L'encouragement de la politique nationale d'animation et de loisirs ;
- L'encouragement de l'épargne national privée ;
- Le développement et la promotion du tourisme international ;
- La revalorisation de la profession hôtelière et touristique.

## **2-1 : Les plans de développement de la période (1980-1990)**

### **2-1-1. Le premier plan quinquennal (1980-1984):**

Les principales actions de ce plan portaient sur :

- La programmation de l'hôtellerie urbaine.
- L'expansion de l'hôtellerie saharienne.
- L'extension des stations thermales,
- L'aménagement des Z.E.T servant de modèles d'actions futures pour les autres opérateurs (collectivités locales, secteur privé)

En matière d'investissement un budget de 3 400 millions de dinars était proposé pour couvrir les dépenses du reste à réaliser, et celles des nouvelles actions de ce plan quinquennal. On note que la fin de la période, aucun projet n'a été concrétisé vu la crise économique de 1980. <sup>1</sup>

### **2-1-2. Le deuxième plan quinquennal (1985-1989):**

Dans ce plan, l'attention principale a été accordée au tourisme interne et avec une mise en œuvre de programme particulier pour l'accueil des touristes étrangers.

<sup>1</sup>Projet du rapport : contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, CNES, 2000 P 34.

L'objectif de ce plan consiste à mettre l'accent sur :

- La poursuite de la politique d'aménagement touristique;
- Le développement du thermalisme et du climatique;
- La décentralisation des investissements, et la diversification des opérateurs tels que collectivités locales, le secteur privé et d'autres organismes, publics;
- La maîtrise de la demande différenciée.

Concernant les investissements, les dépenses de ce deuxième plan, sont estimées à 1 800 millions de dinars, pour un programme évalué à 3 500 millions de dinars<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>ibid. Page 35

## 2-2- Résultat de la période (1980 - 1990):

### 2-2-1- Les capacités d'accueil:

Depuis 1980, les infrastructures d'hébergement n'ont pas connu un développement appréciable tant pour le secteur public que pour le secteur privé, cela malgré les mesures réglementaires mises en œuvre pour favoriser l'investissement touristique. La situation de crise qui a caractérisé cette période s'est également répercutée sur le secteur du tourisme. En 1985, avec une capacité totale d'hébergement de 39 213 lits, l'Algérie se classait au 5ème rang des pays Africains derrière la Tunisie, le Maroc, l'Égypte et le Nigeria. A la fin de la période (1989), la capacité d'accueil a atteint 48 302 lits (dont 21 000 de camping) ainsi répartis.<sup>1</sup>

**Tableau N° III.** Répartition des capacités d'accueil selon le type du tourisme

<i>. Type</i>	<i>Hôtels</i>	<i>%</i>	<i>Lits</i>	<i>%</i>
<i>Urbain</i>	497	64	31506	47
<i>Saharien</i>	95	12	7679	11
<i>Balnéaire</i>	75	10	19723	30
<i>Thermal</i>	88	11	6335	9
<i>Climatique</i>	21	3	1844	3
<i>Total</i>	776	100	67087	100

**Source :** Ministère du tourisme et de l'Artisanat

Cette capacité quoi qu'accru de quelques 1 538 lits, reste insuffisante, au regard des autres pays qui ont doublé leurs capacités hôtelières dans la même période. Ces capacités, comme l'indique le tableau ci-dessus restent quantitativement dans le tourisme urbain, et ce aussi bien en terme d'hôtels qu'en terme de lits. Le développement du tourisme saharien, dans la contribution à la balance des paiements est attendue à court terme, reste confronté à l'insuffisance des infrastructures hôtelières, particulièrement dans la région la plus attractive, la wilaya de Tamanrasset qui ne dispose que de 06 hôtels d'une capacité d'accueil de 650 lits.<sup>2</sup>

Les pouvoirs publics doivent encourager l'investissement et la privatisation en incitant les opérateurs économiques nationaux et étrangers à investir leurs capitaux afin de relancer le secteur et rénover les infrastructures existantes.

La place de secteur privé représente 22 460 lits 48 % environ des capacités d'accueil globales. La participation de secteur privé aux infrastructures touristiques, reste donc concentrer dans le secteur urbain, dénotant ainsi du peu d'intérêt et des difficultés, que rencontrait ce secteur pour investir dans des zones touristiques.

<sup>1</sup>ImedjdoubeneRiad, ZouakAdil P 37

<sup>2</sup>Opcit P 38.

### **2-2-2. L'emploi et la formation:**

En matière d'emploi, la situation est caractérisée à l'instar des entreprises publiques des autres secteurs par:

#### ***Des sureffectifs concentrés essentiellement dans l'administration:***

-Les données de l'année 1984 indiquent que 24 % des effectifs sont dans l'administration alors que les normes ne sauraient admettre un taux supérieur à 7 %.

#### ***Une qualification insuffisante:***

En 1984 plus de 80 % du personnel, était sans qualifications un seuil maximum de 20% pour cette catégorie.

L'appareil de formation, a été souvent décrit comme étant non-adapté aux besoins quantitatifs et qualitatifs du secteur.

### **2-2-3. La gestion et l'organisation du secteur:**

Cette période est caractérisée par la mise en œuvre des premières réformes à travers la restructuration des entreprises et leur décentralisation. La dissolution d'ALTOURS en 1983 s'est traduite par la création de plusieurs organismes:

La SNHU société nationale de l'hôtellerie urbaine, implanté à MEDEA qui s'occupe d'hôtels urbains.

L'office national des congrès et des conférences (ONCC) qui gérait le club des pins et l'AURASSI.

L'entreprise nationale des études touristiques (ENET) implanté à Sidi Fredj.

L'ONAT implanté a Alger a vu ses missions se réduire au commercial alors qu'il était jusque-là chargé de promouvoir toute la politique touristique.

La SONATHERM cette société a hérité les unités climatiques gérées précédemment par la SN-ALTOUR.

Création des Entreprises de Gestion Touristique (EGT Tipaza, Zéralda, Andalouses, Oran, Annaba, Est, Ouest, Ghardaïa, Biskra, Tam, ...)

Ces mesures de restructuration se sont avérées inefficaces. Et ont reproduit les mêmes difficultés: l'absence de rigueur dans la gestion, les coûts salariaux trop élevés (sureffectifs) et, la faible productivité liée en partie, à un système de rémunération non adapté (SGT), a contribué au déficit des entreprises publiques du secteur du tourisme. <sup>1</sup>

Après trente ans d'expérience publique, la gestion étatique des entreprises touristiques s'est révélée tout à fait inefficace.

<sup>1</sup> Conseil National économique et social, contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, 16<sup>ème</sup> session plénière, 2000 P 46.

C'est pour cela, que la démarche adoptée par le gouvernement consacre le désengagement de l'état de la sphère de gestion à travers la mise en œuvre d'une stratégie de privatisation et de partenariat des unités hôtelières et touristiques du secteur public, et encourage les initiatives privées dans le but de favoriser l'émergence en Algérie d'une véritable industrie du tourisme.

### **A- La restructuration organique de 1983:**

Le secteur touristique a procédé à la restructuration des cartes entreprises créées en 1980 qui sont (SNHU, SN-ALTOUR, ONCC, SONATHERM). A la dissolution de ces entreprises, 19 nouvelles sont nées qui sont réparties à travers tout le territoire national, parmi eux, six sont à l'échelle de wilaya et trois de portée régionale. Les motifs de la réorganisation sont la décentralisation des investissements touristiques, la dotation de chaque wilaya d'une entreprise de gestion touristique, le nombre d'unités de production qui y sont implantés est supérieur ou égal à trois et le renforcement des fonctions de commercialisation des investissements

L'année 1988 a été caractérisée par la création de l'Office National du Tourisme(ONT) par le décret n° 88-214 qui sera chargé de la promotion du tourisme sur le plan national et international. <sup>1</sup>

### **2-3- La période 1990 – 2000**

#### *(Le tourisme dans la phase de transition vu l'économie de marché)*

Le début de cette période, consacre l'émergence du cadre juridique nécessaire au développement de l'investissement privé, parallèlement, la dégradation de la situation sécuritaire a annihilé l'impact de ces premières mesures et les indicateurs d'activité du tourisme ont été fortement altérés.

#### **2-3-1. Le flux touristique :**

La guerre du Golfe et la situation interne ont des graves répercussions sur le flux touristique en Algérie. En effet, il a enregistré une baisse de 70% en 1991. Par contre l'amélioration des conditions sécuritaires s'est déjà traduite par un accroissement de l'activité touristique. Les données fournies par le holding public, chimie, pharmacie, et services dont relève le secteur, montre qu'au premier semestre 2000, le chiffre d'affaire de la branche tourisme est de 3622,1 millions de DA soit une augmentation de 26% par rapport à la même période de l'année 1999, la valeur ajoutée quand elle s'est accrue de 31%, on mesure alors le degré d'attrait que pourrait constituer la destination Algérie dans des conditions optimales d'accueil. En effet, c'est dans l'entreprise de gestion hôtelière El-Aurassi que l'accroissement du chiffre d'affaire a été la plus élevée, ce qui laisse conclure que cette amélioration exerce d'abord son influence sur le tourisme d'affaire.

La croissance du secteur s'est accompagnée par une augmentation de l'emploi qui est passé de 11 298 au premier semestre 1999 à 12 514 au premier semestre 2000, ce qui confirme, l'impact à court terme, du flux touristique sur la sphère sociale<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Guide à l'usage des décideurs : vers un tourisme durable, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2005, P69

<sup>2</sup>Projet du rapport : Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, CNES, 2000, P 41.

**Tableau N° IV.** Répartition du flux des touristes de 1990 à 1999

<i>Année</i>	<i>étrangers</i>	<i>Algériens résidents à l'étranger</i>	<i>Total</i>
<b>1990</b>	685815	451103	1136918
<b>1991</b>	722682	470528	1193210
<b>1992</b>	624096	495452	1119548
<b>1993</b>	571993	555552	1127545
<b>1994</b>	336226	468487	804713
<b>1995</b>	97648	421916	519576
<b>1996</b>	93491	511477	604968
<b>1997</b>	94832	539920	634752
<b>1998</b>	107213	571234	678448
<b>1999</b>	147611	607675	755286

**Source :** Ministère du tourisme.

### **2-3-2. Infrastructures et capacités d'accueil :**

La situation de crise qui a caractérisé cette période s'est également répercutée sur le secteur du tourisme. Les infrastructures hôtelières n'ont pas connu de développement significatif, et ce malgré les mesures incitatives à l'investissement privé.

En 2000, selon le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat la capacité d'accueil du secteur est de 67087 lits (public et privé) dont, 5000 seulement environ répondent aux normes internationales (voir tableau ci-dessous). En effet, près de 3 hôtels sur 4 (71%) ne sont pas classés, et seulement 1% est classé dans la catégorie 5 étoiles <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid P 45

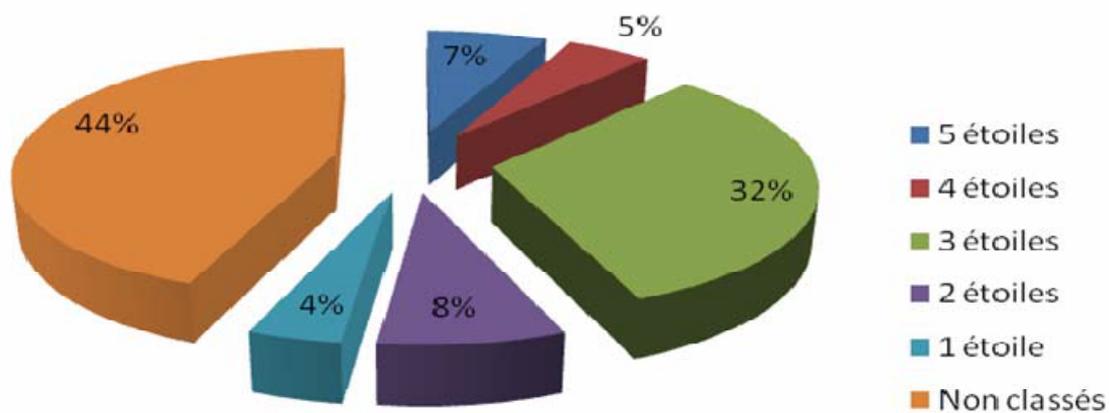


Figure II-1. La Répartition des Lits selon la catégorie

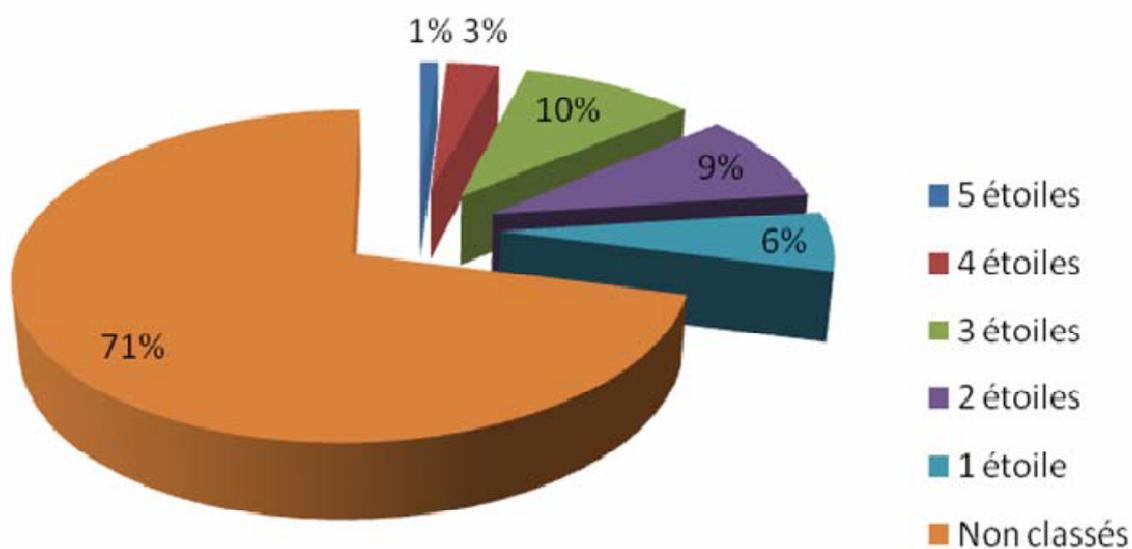


Figure II-2. Répartition des Hôtels selon la catégorie

Ces capacités, comme l'indique le tableau ci-dessous, restent concentrées quantitativement dans le tourisme urbain, et ce aussi bien en terme d'hôtels qu'en terme de lits. Le développement du tourisme Saharien, dont la contribution à la balance des paiements est attendue à court terme reste confronté à l'insuffisance des infrastructures hôtelières, particulièrement dans la région la plus attractive, la wilaya de Tamanrasset qui ne dispose que de 6 hôtels et une capacité d'accueil de 650 lits.

### 2-3-3. Le plan de privatisation des entreprises et unités hôtelières du secteur public:

La privatisation des structures hôtelières, fait désormais partie des principales préoccupations du gouvernement. C'est dans ce cadre, que le ministère du tourisme et de l'artisanat a élaboré un plan de privatisation dès 1994, dont les principales caractéristiques sont :

#### 2-3-3-1. Les objectifs du plan de privatisation:

- Privatisation totale de gestion.
- Privatisation partielle ou totale du capital.
- Privatisation totale des investissements future.

#### 2-3-3-2. Principes directeurs:

Les principes directeurs de ce plan sont l'ouverture sur l'extérieur, l'instauration d'une industrie touristique largement dominée par le capital privé et l'instauration d'un maximum de compétitions entre les entreprises.

#### 2-3-3-3. La stratégie de privatisation:

**A.** L'offre immédiate concerne les projets d'hôtels, qui sont soit en cours de réalisation, soit en voie d'achèvement pour lesquels un appel d'offre sera lancé.

**B.** L'offre additionnelle comptera, l'ensemble des établissements hôteliers en exploitation. Le principe retenu est de privatiser des établissements individuellement, selon les catégories suivantes:

**Tableau N° V :**Type d'établissement à privatiser selon catégories.

<i>Etablissements</i>	<i>Catégorie A</i>	<i>Catégorie B</i>	<i>Catégorie C</i>	<i>Total</i>
<i>Hôtel urbain haute gamme.</i>	03			03
<i>Hôtel urbain moyenne gamme</i>	06	10	02	18
<i>Complexe balnéaire.</i>	07	02	01	10
<i>Hôtel saharien.</i>	06	07	05	18
<i>Stations thermales.</i>	-	07	01	08
<i>Stations climatiques.</i>	-	02	-	02
<i>Centre de thalassothérapie.</i>	01	-	-	01
<b>TOTAL</b>	23	28	09	60

**Source :** Privatisation et investissement dans le tourisme en Algérie. Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

#### **2-3-3-4. Les formes de privatisation:**

Les formes de privatisation sont variées:

- Vente d'établissement.
- Vente de fonds de commerce.
- Ouverture du capital.
- Contrat de franchise.
- Contrat de management.

On constate que tout gouvernement privatisé, et que les entreprises viables à court et à moyen terme.

### **Section 3 :Période actuelle 2000 jusqu'à aujourd'hui :**

#### **3-1 : La période 2000-2008 :**

Durant cette période, l'activité touristique a connu un essor remarquable, issu des intérêts et des efforts qu'apportent les pouvoirs publics à ce secteur, commençant par la révision et la mise en place des textes de lois qui régissent l'activité hôtelière et touristique en Algérie, des facilitations et des privilèges pour l'investissement, la formation, la promotion et la communication, ...

A signaler que le tourisme est une priorité de l'Etat depuis l'année 2004, a affirmé son excellence Monsieur Abdel Aziz Bouteflika, président de la république lors de la célébration de la Journée Mondiale du Tourisme de 27 Septembre 2004.

Ces mesures encourageantes ont permis l'évolution de l'activité touristique qui s'est traduit par les chiffres suivants<sup>1</sup>:

Pour la période 2000-2005 le nombre de touristes a enregistré une nette augmentation qui s'établit autour de 10,75%.

A la fin 2005, le nombre de touristes était de 1 443 090, dont 441 206 touristes étrangers, soit 30,57% de nombre total de touristes

Le nombre de touristes étrangers a enregistré, pour sa part, une augmentation de près de 20,24%.

Le nombre de touristes algériens résidants à l'étranger a atteint 1 001 884, soit 69,43% de nombre total de touristes.

La proportion de touristes venus en Algérie en vacances a atteint 73,20% tandis que celle des touristes en voyages d'affaires était de 24,65%.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme.

### **3-2 : Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025) :**

L'intérêt de l'Etat de développer le secteur du tourisme n'a cessé d'augmenter et d'émerger. Cet intérêt s'est traduit par la mise en place d'un Schéma Directeur d'Aménagement Touristique à l'horizon 2025 (SDAT 2025), un instrument qui traduit la volonté de l'Etat de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région euro- méditerranéenne<sup>1</sup>.

Etabli sur la base d'un diagnostic exhaustif qui fait notamment ressortir les insuffisances qui caractérisent ce secteur porteur de richesses, le schéma directeur d'aménagement touristique constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie à l'horizon 2025.

Il vise ainsi, d'une part, à afficher la vision du développement touristique à court, moyen et long terme (2009, 2015 et 2025) et, d'autre part, à définir les instruments de mise en œuvre de cette stratégie et à prévoir les conditions de sa faisabilité.

En effet, le tourisme est une activité économique importante qui peut permettre à l'Algérie de relever le niveau de ses recettes extérieures et d'augmenter ses capacités de création d'emplois.

Dans cette perspective, il convient d'indiquer que le gouvernement a entrepris la réalisation et la consolidation des mesures et actions tendant à promouvoir les capacités touristiques nationales.

#### **Il s'agit de :**

la valorisation des infrastructures publiques existantes par la voie du partenariat, des contrats de gestion et de la privatisation, pour améliorer la qualité des services et insérer le parc hôtelier dans les réseaux internationaux du tourisme;

L'encouragement de l'investissement dans l'hôtellerie pour la mise en valeur des potentialités, sites et circuits nationaux au niveau balnéaire, saharien et thermal, qui sera appuyé par la certification et le classement des établissements ;

la promotion et l'encadrement des agences de voyages et de promotion touristique, accompagnés d'un concours public à la promotion du produit touristique national à l'étranger par le biais de foires, expositions et autres manifestations internationales ;

et l'incitation des collectivités locales à valoriser, par le biais de manifestations appropriées, leurs atouts locaux historiques, culturels, artisanaux et autres.

---

<sup>1</sup>Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025), Volume 01, page 04

Le schéma directeur d'aménagement touristique 2025 dégage cinq dynamiques pour développer le tourisme en Algérie. Il s'agit du plan destination Algérie, des pôles touristiques d'excellence, du plan qualité tourisme, du plan partenariat public-privé (qui fera l'objet de notre étude dans les chapitres suivants) et du plan de financement du tourisme.

Ces cinq dynamiques essentielles de développement du secteur touristique proposées dans la stratégie examinée par le Conseil de gouvernement du Lundi 28 Janvier 2008, sont adossées à la mise en œuvre de programmes d'action ayant pour objectifs :

- la valorisation de la destination Algérie ;
- le développement des pôles et villages touristiques d'excellences ;
- le déploiement d'un plan qualité tourisme (PQT) intégrant la formation, l'éducation, l'ouverture à la technologie de l'information et de la communication (TIC) et le positionnement sur de nouvelles niches touristiques conformes aux nouvelles tendances mondiales ;
- la promotion de la transversalité et de la cohérence dans l'action par l'articulation de la chaîne touristique et de la mise en place d'un partenariat public-privé ;
- la définition et la mise en œuvre d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs-développeurs et attirer les investisseurs nationaux et internationaux.

Le schéma définit, par ailleurs, les pôles et les villages touristiques d'excellence en mettant en exergue leurs potentialités, leurs vocations axées sur les spécificités des produits qu'ils proposent et ce, en conformité avec les objectifs identifiés dans le cadre de la stratégie proposée.

Les pôles touristiques d'excellence identifiés sur la base de critères spécifiques correspondent aux potentialités et attractivités que recèlent sept (7) régions du territoire national, à savoir le Nord-Est, le Nord-Centre, le Nord-Ouest, le Sud-Est, le Sud-Ouest, le grand Sud "Tassili N'Ajjer" et le grand Sud "Ahaggar".

Le document (SDAT 2025) retrace, enfin, le plan opérationnel de la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme qui précise, notamment :

La réorganisation de l'activité touristique dans le cadre de la nouvelle gouvernance de ce secteur ;  
la fixation de règles d'aménagement et de niveaux de capacités de charges écologiques et démographiques afin d'assurer la durabilité du développement ;

Le management de la politique touristique afin d'assurer le pilotage de cette politique et d'opérer les ajustements nécessaires ;

La sensibilisation de la société au fait touristique afin de faire réapproprier le tourisme par le citoyen et de le préparer à être un acteur de cette dynamique.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Ibid P6.

Il convient de noter que la réalisation de cette stratégie et ce Schéma implique l'ensemble des institutions et opérateurs (publics et privés) concernés par sa mise en œuvre à tous les niveaux où ils se situent. En effet, seule une synergie de tous les efforts bien organisée et bien menée peut garantir le succès de cette importante œuvre de renouveau du secteur du tourisme".

A titre d'illustration, à l'horizon 2015, l'objectif de l'Algérie est d'accueillir 2,5 millions de touristes. En respectant les ratios internationaux, il lui faudra réaliser 75.000 lits de qualité.

Cet objectif nécessite un investissement touristique public et privé estimé à 2,5 milliards de dollars US, pour la période 2008-2015, soit 350 millions de dollars US par an.

Cet investissement aura pour impact des recettes de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars et la création de 400.000 emplois directs et indirects.

Il ressort des analyses et des études faites jusqu'à présent, que l'Algérie possède de réels atouts touristiques, grâce à une position géographique idéale. Le pays offre aux visiteurs la découverte d'une histoire, une culture et un dépaysement. Si l'Algérie peut se targuer de posséder l'un des plus désirables produits touristiques, le Sahara, elle veut aussi cibler les segments du tourisme d'affaires, du balnéaire, du bien-être (avec plus de 240 stations thermales), du culturel (l'Algérie est, après l'Italie, le pays le plus riche en vestiges romaines) et du climatique.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Ibid P41.

En dépit de tous les efforts engagés, des volontés exprimées et des potentiels touristiques naturels, le secteur est aujourd'hui capable d'assurer sa survie par ses propres moyens, capable de donner de l'Algérie une image d'une destination touristique. Mais incapable de gérer un volume d'exportation,

Mais deux raisons fondamentales nous semblent être à l'origine d'une impéritie. Le produit touristique se situe en aval de l'appareil économique, de ce fait, il est la vitrine de ses performances et la caisse de résonance de ses déficiences. La seconde, c'est que la vocation de l'industrie touristique est l'exportation. De ce fait, ses produits doivent être agréés par la demande internationale et par voie de conséquence, elle doit être en mesure de soutenir la comparaison, voir la concurrence.

L'échec de la politique élitiste de la charte de 1966 a abouti sur le concept factice et dérisoire de tourisme interne, concept qui allait servir d'alibi à la dépréciation des prestations hôtelières et touristiques.

Rétrospectivement donc, il apparaît que l'histoire de secteur touristique avec ses multiples restructuration est celle de la stratégie de l'échec, tant qu'il est vrai que les politiques touristiques prônées jusque-là n'ont abouti à rien de concluant. Le consensus d'aujourd'hui sur l'état de lieux en est la meilleure preuve.

Evidement malgré ces différentes chartes et plans de restructuration du secteur public, l'activité touristique a pu s'imposer sur le plan national mais pas sur le plan international. L'échec de ces stratégies a mené le secteur privé à s'imposer et à gagner sa place dans le marché notamment ces dernières années où il occupe une proportion importante d'entreprises touristiques.

La coopération entre les secteurs public et privé et les partenariats entre entreprises privées constituent une tendance à la hausse à l'appui de la compétitivité, En effet, le tourisme est l'affaire de tous, pouvoirs publics, collectivités locales, entreprises publiques, entreprises privés, acteurs privés, ... d'où la nécessité de coordination et de coopération entre ces derniers est primordiale.

## **Chapitre 3 : Etude des contraintes socioculturelles du développement de l'activité touristique en Algérie.**

Dans ce chapitre on va consacrer deux parties l'une pour les exigences des touristes et la deuxième partie pour les différents impacts de l'activité touristique sur l'ensemble de la société.

### **Section1 :Les exigences des touristes :**

L'observation attentive des comportements et actions des touristes et vacanciers étrangers ou Algériens sur le terrain nous a permis de fournir et de démarrer d'un point de départ raisonnable, qui conduit à admettre que la majorité des touristes et vacanciers comporte trois exigences principales, pour qu'il est de vacances réussies et favorable : Exigences de sécurité, Exigences d'agrément, et Exigences de confort et de santé.

#### **1-1-Exigences de sécurité :**

Le tourisme a besoin d'insister et de savoir sur le fait que l'activité touristique est incompatible avec un risque élevé de catastrophes naturelles, capable de compromettre leur bien et leur vie en danger, et il y a aussi les accidents de la circulation qui tuent infiniment plus de touristes, sont désormais perçus comme une fatalité que l'on accepte.

On constate, que les caractères des localisations touristiques ont tendance à majorer les risques liés au climat. Le touriste et le vacancier préfèrent s'installer le plus souvent dans des endroits particulièrement soumis aux aléas (risques) de la nature, comme la proximité de l'eau (rivière, lac ou mer), il s'expose ainsi à devenir la première victime de la moindre crue ou de la plus modeste tempête.

On peut ajouter aussi, que le touriste recherche et préfère toujours un climat où il y a un maximum d'agrément, et il a trouvé, ici dans notre pays l'Algérie.

#### **1-2-Exigences d'agrément :**

L'agrément se confond avec le « Beau temps » indispensable pour la pratique des activités de plein air, le soleil, et le ciel bleu. Ou il a un ensoleillement continu et de précipitations inexistantes.

### **A-L'enseillement :**

Selon des chercheurs le soleil est un moyen d'optimisme aux personnes (Winslow, L.P. Herrington 1935 d'une part et de A. Au Liciems (1976, 1978) de l'autre, ils ont expliqués que le soleil est le principal déterminant de l'humeur, pendant la saison estivale et l'occasion des vacanciers, il est hors de doute que les activités touristiques sont aujourd'hui très largement orchestrées par la référence à un élément commun, qui les domine et les anime « le soleil ».

Si le tourisme estival tend à se réduire à la recherche du soleil, la mer, le sable et le sexe, on conviendra que le soleil permet une pleine jouissance de la mer et du sable qui servent à leur tour de support ou de catalyseur au sexe. Selon A. Laurent : le soleil « promet et permet les joies sensuelles de l'exposition à la chaleur du bronzage, et par là signale l'érotisme tout proche » il « implique tout un horizon naturiste », « il porte en lui les conditions nécessaires de l'épanouissement »<sup>1</sup>

### **B-L'absence de précipitations :**

Les touristes de tout coin du monde sont perturbés par les précipitations qui sont des formes variées sous lesquelles l'eau solide ou liquide continue dans l'atmosphère tombe ou se dépose à la surface du globe (Pluie, brouillard, neige, grêle, rosée), pour cela notre pays est exclu surtout dans les saisons estivale, cela constitue un avantage pour notre activité touristique, pour laquelle s'épanouisse et se développe de plus en plus, et que notre pays soit la 1<sup>ère</sup> destination pour les touristes.

### **1-3-Exigences de confort et de santé :**

Le confort est l'ensemble des commodités (pratiques) qui rendent la vie quotidienne plus agréable, plus facile, et tous ce qui a un rapport avec le bien-être d'une personne durant ses vacances (Ex: hôtel qui dispose de tout confort).

Le tourisme pourrait être un moyen très efficace pour la santé des personnes, il leur permet de changer le climat et de connaître autres gens, il peut aussi enrichir sa culture avec d'autres informations et tous cela pourra distraire les personnes qui ont des maladies et avoir un organisme qui fonctionne bien et toujours en repos, il leurs permet de reprendre leurs forces et se rétablir.

---

<sup>1</sup>Jean-pierre Besancenot, *Climat et Tourisme*, Ed Masson, Paris, 1990, P30.

Cependant, le climat de notre pays est confortable et il n'oblige pas le corps humain à un trop gros effort pour préserver la stabilité de son milieu intérieur et qui ne risque pas de mettre en échec ses mécanismes régulateurs.

## **SECTION 2 :L'IMPACT DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE SUR LA SOCIETE ALGERIENNE**

Le tourisme de par sa nature provoque plusieurs changements dans le milieu au sein duquel il est pratiqué. Les flux touristiques qui sont drainés dans notre pays par ce phénomène, ainsi que les besoins matériels qu'il nécessite, entraînent des conséquences sur le milieu naturel, culturel, et sociétal. Ces impacts sont divers et de natures différentes. On distingue d'une part des impacts négatifs et d'autre part des impacts positifs.

### **2-1-L'impacts sur l'environnement socioculturel et humain :**

#### **2-1-1 Les impacts négatifs :**

##### **A-La sur- fréquentation :**

Les premières victimes des excès du tourisme sont les habitants des régions touristiques. En général, les touristes affluent dans une région à une certaine période de l'année ; ce qui provoque à la limite un problème si la capacité de charge n'est pas respectée. Ce problème lié à la saisonnalité est observable aux bords des littoraux, sur les espaces de camping durant l'été. Tout ceci entraîne l'élévation du coup de vie (des prix de produits jusqu'aux prix du foncier qui augmentent).<sup>1</sup>

Ajouter à cela, on note le problème de circulation pendant les grandes périodes d'affluence. Il va sans dire que dans certaines régions, à certaines périodes notamment l'été, il est quasiment impossible de se stationner à certains moments de la journée.

##### **B-L 'acculturation :**

L'un des effets néfastes du tourisme est bien l'altération des cultures, des coutumes, des us et des mœurs des régions visitées. Les différentes cultures des touristes sont telles qu'elles peuvent influencer les habitudes de vie des régions. Ceci est davantage probable quand certains

---

<sup>1</sup> SADOUNI ROUCHDI et CHEBOUT Salim : L'écotourisme une opportunité pour le tourisme algérien : Cas duparc d'El Kala, willaya d'el Tarf, mémoire de fin d'études de licence, ENST, Juin 2005, P24-25

touristes se procurent des maisons secondaires. Voilà qui crée un sentiment d'envahissement chez les autochtones. Ces derniers se sentent alors menacés dans leurs cultures et leurs habitudes de vie.

### **C-La diffusion des maladies :**

Les flux touristiques que draine le tourisme sont aussi conducteurs de maladies. Aujourd'hui plus que jamais par le passé, avec les déplacements de personnes, la prolifération (multiplication rapide) des maladies est un réel problème. Les maladies contagieuses et infectieuses notamment par le phénomène du tourisme sexuel, sont loin d'être encore un tabou.

Autour de l'aéroport, des cas de paludisme (maladies transmissent par un moustique) sont fréquemment répertoriés même pour des gens qui n'ont jamais voyagé mais qui peuvent avoir été en contact avec quelqu'un qui aurait séjourné dans un pays à risques.<sup>1</sup>

### **D-Les gênes aux populations :**

Les populations locales sont en effet les premières à subir les gênes diverses que cause le tourisme. De ce fait, les nuisances dues à la sur-fréquentation des espaces publics et des espaces naturels, la saleté des rues et des places, les déchets sauvages, les difficultés liées à l'approvisionnement en eau, l'épuration et l'assainissement constituent pour ces populations autant de nuisances. Le bruit qui résulte d'activités et de rythmes de vie différents entre les touristes et les résidents, peut dans certains cas devenir insupportable.<sup>2</sup>

Ajouter à cela, il y a la relation entre résidents et visiteurs, ce contact est sans doute potentiel et l'expérience la plus importante des vacances d'un touriste ; mais elle peut aussi être la plus conflictuelle, Pour éviter que le conflit ne dégénère en agressivité et hostilité, il convient d'essayer d'éliminer les possibles motifs de malentendus. A cet égard, le manque ou

---

<sup>1</sup>Jean Michel Hoerner, Géographie de l'industrie touristique, ellipses, Ed Marketing, S A, 1997,P23.

<sup>2</sup> Pierre Merlin, Tourisme et aménagement touristique, des objectifs inconciliables ? La documentation française, 2008, P75-76

le faible niveau de connaissances des visiteurs sur la culture de la société s'avère être l'un des principaux problèmes. Il est fréquent par ailleurs que les communautés connaissent mal, ou pas du tout, les cultures des visiteurs étrangers.

### **2-1-2 Les impacts positifs :**

#### **A- Le tourisme, une source d'emploi :**

Le développement touristique au sein d'un pays, d'une région ou d'une localité suscite la création d'emplois.

Le tourisme requiert des équipements divers notamment d'hébergement, de restauration, de loisirs et de détente. Tout ceci nécessite alors des ressources humaines importantes : hôteliers, restaurateurs et animateurs pour ne citer que cela. Par ailleurs, l'artisanat traditionnel est très encouragé dans les régions touristiques le cas de l'Algérie, du fait de la quête permanente d'originalité de la part des touristes. Ainsi, on retrouve un peu partout des ateliers de poterie, de tissage, et bien d'autres. Tous ces ateliers nécessitent de ce fait une main d'œuvre qui est loin d'être négligeable. Bien plus, le tourisme provoque la création de petits métiers généralement informels (vendeurs de petits souvenirs, accompagnateurs locaux, etc.).

L'indicateur d'estimation des emplois générés par l'activité touristique, est celui du nombre de lits mis en exploitation.

Les ratios adoptés par l'organisation mondiale du tourisme font que un lit réalisé, génère 0,5 emplois direct et 1,5 emplois indirect ; ces emplois dits « induit » sont créés en connexion directe avec les premiers. Ce sont par exemple les agences de voyages, les guides, les chauffeurs, mais également les douaniers, les policiers, nombreux dans les aéroports...etc.

En Algérie par exemple, les prévisions du secteur de l'année 2013, est sur la base d'un volume additionnel de 115000 lits aux capacités d'hébergement actuelles font ressortir les chiffres suivants : 57500 emplois directs et 172500 emplois indirect induits, soit un total de 230000 emplois.

#### **B-Le tourisme et l'exode rural :**

Le tourisme permet de combattre le dépeuplement des villages et favorise le maintien en vie des régions qui autrement se videraient. Le développement du tourisme notamment dans les zones rurales, favorise la création d'emplois (restaurateur, artisans, accompagnateurs et petits guides, etc.) qui permet ainsi de freiner l'exode rural.

### **C-Le maintien des traditions :**

Le tourisme permet de valoriser les traditions d'une part et d'autre part il permet de conserver ces dernières ; car tout compte fait les cultures et les traditions demeurent le cachet original et authentique, qui reste toujours d'actualité du fait du retour aux origines, à l'histoire des peuples.<sup>1</sup>

Les artisans qui travaillent dans des ateliers dépendent financièrement de leur activité. De ce fait, cette activité qui traduit généralement le passé et les habitudes de vie des populations, contribue sans nul doute à pérenniser les traditions populaires.

## **2-2 L'impacts sur la nature :**

### **2-2-1 Les impacts négatifs :**

Les effets néfastes du tourisme font partie des plus cités. De simples conséquences aux effets parfois irréversibles, les effets négatifs du tourisme sur la nature sont nombreux.

### **A-La dégradation de l'environnement :**

Bien que l'on évoque souvent les atteintes du tourisme à l'environnement, celles-ci sont très mal connues. La quasi-totalité des ouvrages spécialisés n'abordent même pas la question.

L'exploitation des ressources touristiques par les promoteurs, entrave la beauté paysagère des espaces. La première atteinte à l'environnement est la construction dans des espaces dont l'attrait résulte du caractère naturel. On citera par exemple les espaces littoraux qui abritent des structures industrielles. Le manque de scrupule vis-à-vis de la nature cause alors de graves préjudices à cette dernière. Bien plus l'urbanisation sauvage des régions touristiques affectent gravement les espaces naturels et les paysages.

---

<sup>1</sup>SADOUNI ROUCHDI et CHEBOUT Salim, L'écotourisme une opportunité pour le tourisme algérien : Cas du parc d'El Kala, willaya d'el Tarf, Opcit, p 25-27

Les problèmes liés au tourisme en matière d'assainissement, d'épuration des eaux, d'enlèvement des ordures ménagères, de nettoyage des plages, outre qu'ils sont très saisonniers sont difficilement résolus par les communes qui sont majoritairement rurales.

Par ailleurs, il convient aussi de citer les hébergements de plein air qui constituent une source majeure de dégradation de l'environnement. Il est exact d'affirmer qu'ils contribuent souvent à la destruction de la pelouse dunaire (roulement de véhicule, tassements), favorisant ainsi la reprise de l'érosion éolienne. Ils contribuent largement à la pollution des eaux souterraines en perturbant saisonnièrement les procédés d'épuration dont la capacité est souvent dépassée.<sup>1</sup>

### **B-La pollution atmosphérique :**

Le déplacement massif des personnes entraîne aussi des effets sur l'atmosphère. L'avion étant le moyen de transport le plus rapide et le plus utilisé pour les très longues distances, ce dernier émet plus de 11% de gaz d'hydrocarbures dans l'atmosphère. Quand on sait que 80% de la pollution marine est d'origine atmosphérique, et que 60% du trafic aérien est consacré au tourisme, l'impact de ces engins devient incontestable.

### **C-La pollution anthropique :**

Cette forme de pollution est due à l'affluence massive des visiteurs sur les sites. Chaque touriste constitue alors en soi une menace. Cette invasion des touristes peut favoriser le surgissement de pestes végétales dans certains milieux naturels. Voilà qui pose une fois de plus la question de capacité de charge.

#### **2-2-2 Les impacts positifs :**

##### **A- la prise de conscience :**

Les nombreux impacts négatifs du tourisme sur l'environnement naturel, poussent à prendre conscience, de la nécessité de préserver la nature et de protéger les écosystèmes. Il va sans dire que la nature représente le principal attrait de la région visitée et exige donc une attention

---

<sup>1</sup>Idem, P 28-31

toute particulière.<sup>1</sup> Faut-il le redire la fréquentation massive des sites touristiques entraîne une dégradation de ces milieux, dégradation qui peut aller jusqu'à la disparition de certaines espèces de plantes, d'animaux, ou autres composants naturels. Voilà qui interpelle à une considération particulière de la nature, non seulement de la part des populations mais aussi de part des autorités et des touristes aussi. Cette prise de conscience à l'égard de la nature passe par une sensibilisation préalable et des mesures de protection conséquentes ; tout ceci dans le seul but de pérenniser ces ressources et d'en faire bénéficier aux générations futures.

## **2-3 L'impacts économiques :**

### **2-3-1 Les impacts négatifs :**

Le développement du tourisme constitue certes un facteur non négligeable pour développer l'économie nationale des Etats, mais il importe de maintenir les autres secteurs d'activités.

Une forte activité touristique peut causer des changements d'activités, notamment dans les localités. Ainsi on verra des agriculteurs se tourner vers des activités nouvelles, ayant trait bien-sûr à l'activité touristique ; ceci au bon détriment de l'agriculture habituellement pratiquée. Il y va également de soi pour des pêcheurs, en milieu littoral, qui viendraient à abandonner la pêche pour une activité ayant se rapprochant du tourisme ou alors qui s'y rapporte directement. Tout ceci entraîne la baisse de productions agricoles et il en résulte une dépendance alimentaire de la région.

Par ailleurs, le développement touristique cause l'inflation. Ceci étant dû par la forte demande créée par les flux touristiques. De ce fait, on observe une augmentation des prix à tous les niveaux notamment sur les produits alimentaires, les transports, l'immobilier, et le foncier pour ne citer que cela.

### **2-3-2 Les impacts positifs :**

Les effets positifs du tourisme sur l'économie nationale et notamment sur l'emploi sont d'un triple ordre :

- Les effets directs résultants des dépenses des touristes ;

---

<sup>1</sup>Ibid, p 29, 31

- Les effets indirects comme la création d'emplois dans les entreprises qui fournissent les services ;
- Les effets induits sur l'ensemble de l'économie, dus aux dépenses résultant des effets directs et indirects.

Il est donc clair que le tourisme, permet non seulement de faire rentrer des devises, mais aussi, favorise la réduction du chômage. Bien plus, il contribue au développement national par ses effets induits, qui se traduisent par des investissements divers (construction de routes, hôpitaux et autres).

## **Chapitre 4 : Analyse et interprétation des résultats.**

Le développement du tourisme est une question importante qui attire de plus en plus l'attention de toutes les organisations, Public ou Privé, pour lesquelles le tourisme représente un enjeu. L'activité touristique exerce des effets multiples.

D'une économie et sur un territoire donné, ces effets peuvent être de type social, culturel, économique ou bien environnemental.

Dans ce chapitre on va présenter l'ensemble des contraintes et obstacles qui freinent l'activité du tourisme en Algérie, et on va le présenter en deux parties la première sera consacré à la présentation de notre lieu d'enquête et la deuxième partie sera consacrer à l'analyse et interprétation des données, Cas de l'hôtel Etatique les Hammadites Wilaya de Bejaia.

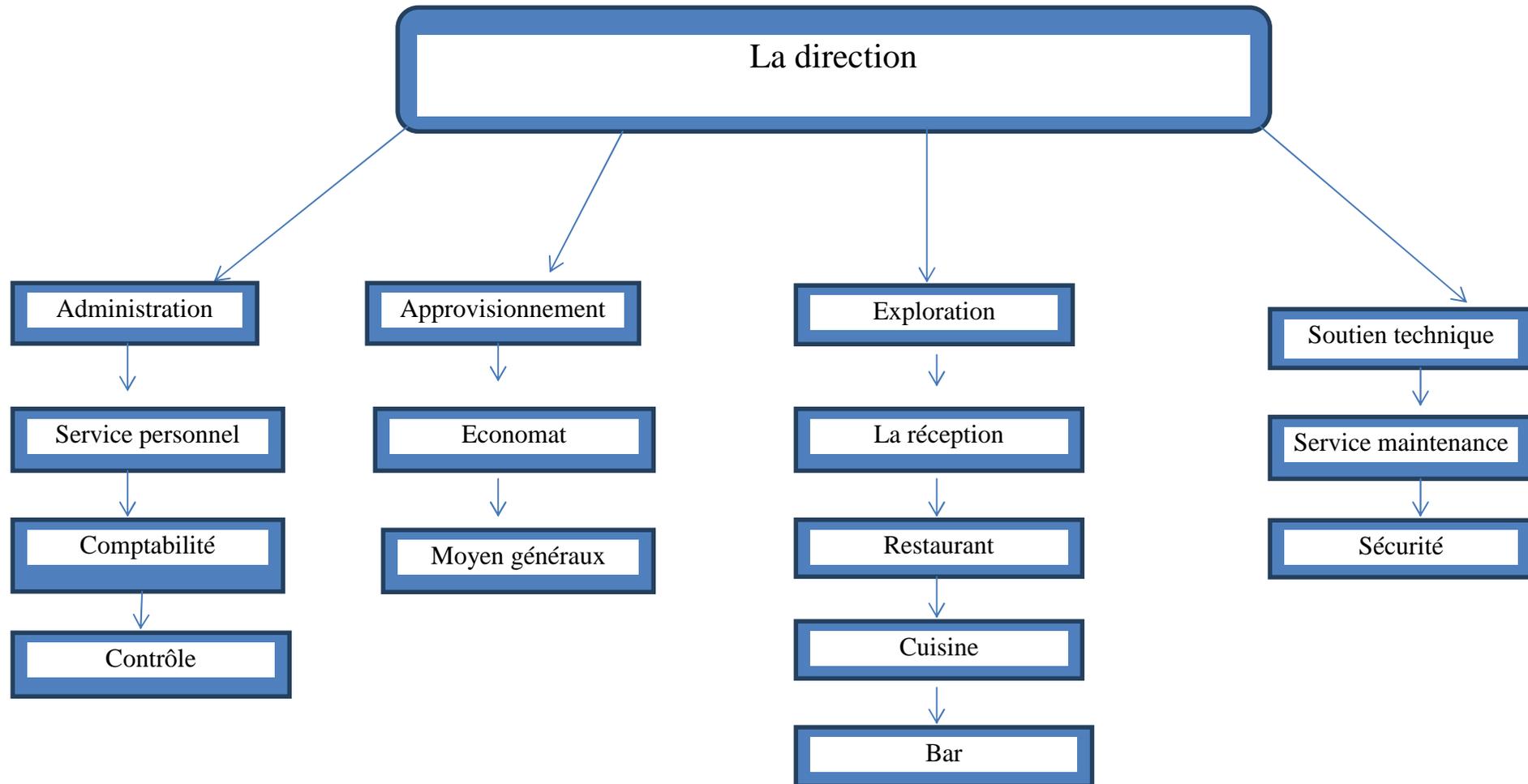
### **1- Présentation de l'hôtel Etatique les Hammadites :**

L'hôtel Etatique les Hammadites se situe à 12 Km de Bejaia avec une vue sur la mer à Tichy, au milieu d'un jardin luxuriant pieds dans l'eau, l'hôtel Etatique les Hammadites a été construit par Fernaud Pouillon, un architecte très célèbre en Algérie.

L'hôtel Etatique les Hammadites et de catégorie balnéaire à 3 étoile, sur la route nationale N° 09 06100 Tichy wilaya de Bejaia, sa date d'ouverture est le 01 Juillet 1972 sous le directeur Hamache Mustapha, la superficie de cet hôtel Etatique est de 9ha 30ca (6ha bâtie – 3ha 30ca non bâtie), composant de 127 Chambres doubles, 5 Chambres suite, Restaurant 200 couverts, 100 places Bar salon, 60 places Discothèque, 40 places Bar citadelle, 01 Boutique, 60 places Parking, et un terrain de tennis.

### **2- Organigramme :**

## L'organigramme de l'hôtel Etatique les Hammadites :



## **2-1 L'analyse de l'organigramme :**

La direction de l'hôtel Etatique les Hammadites est composée de quatre services dont chacun effectue des tâches précises qui sont :

- a- Administration : services personnel, comptabilité, et contrôle.
- b- Approvisionnement : Economat, et moyens généraux.
- c- Exploration : la réception, restauration, cuisine, et bar.
- d- Soutien technique : service maintenance, et sécurité.

## **3- Analyse et interprétation des résultats :**

### **3-1 Analyse thématique :**

#### **a- La nature de la société algérienne :**

Après l'analyse des différents entretiens concernant cet axe, on a trouvés deux tendances l'une qui est majoritaire en fréquence 9/12, les interviewés témoignent que la nature socioculturelle de la société Algérienne constitue une contrainte au développement de l'activité touristique, par contre l'autre tendance qui est minoritaire en fréquence de 3/12 des interviewés qui trouvent que la nature socioculturelle de la société Algérienne ne constitue pas une contrainte au développement de l'activité touristique, mais ils jugent que les caractéristique religieuse de la société Algérienne constitue une contrainte au développement de l'activité touristique.

Les caractéristiques de cette fréquence majoritaire 3/9 de ces interviewés sont des étrangers « touristes individuels », deux d'entre eux sont de sexe féminin et le dernier est de sexe masculin, ils ont des connaissances divers sur les différentes nature de culture qui est un ensemble de valeurs, normes, et pratiques acquises et partagées par les membres de la communauté et la société Algérienne constituent « une idéologie » le déclare l'un des interviewé « *que les coutumes et les valeurs de la société Algérienne constituent une idéologie au développement de l'activité touristique, chaque chose avec « un tabou » qui est l'ensemble des interdictions religieuses qu'on ne peut ni les abordés en publique ni les critiqués et ni même pas mettre en cause, et il y a aussi la mixité entre l'homme et la femme qui est interdite sans mariage* ». Qu'imprègne les esprits et impose des normes de vie sociale, ces normes déterminent à leurs tour les manières de penser, de sentir des membres de la société ou du

groupe social, et ces interviewés pensent que l'ensemble des traditions Algérienne qui sont des coutumes sur une longue période et les habitudes familiale résultent que les citoyens Algériens résultent que les citoyens Algériens s'attachent à ses coutumes déclare l'un des interviewé *que les attachement de l'ensemble des Algériens à leur style de vie et les valeurs de la société Algérienne n'est pas le même avec les autre pays, le mode de consommation et les comportements des individus « voile » qui est une pratique musulmane, « alcool » qui est interdite dans la religion musulmane, les plats de restauration et les différents menu du jour,* et empêche le développement des nations, en ajoute à cela que la religion aussi fait son effet sur la croyance musulmane des sociétés qui est un système de devoirs comprenant des obligations rituelles, morales et légales, mises sur le même plan, toutes soumises à l'autorité du même impératif religieux, et cela pour ces interviewés constituent une contrainte au développement de l'activité touristique, déclare l'un des interviewé immigré dit *que la nature de la société Algérienne avec sa nature religieuse ne mette pas en liberté les touristes, en leurs interdisant certaines pratiques comme l'alcool et la liberté pour les non-musulmans,* en ajoute à cela que l'homme dans tel religion n'a pas le droit de forger une opinion qui va à travers de cette religion.

2/9 de ces interviewés, pensent que la nature socioculturelle de la société Algérienne constitue une contrainte au développement de l'activité touristique sont des immigrés qui ont déjà vécus en Algérie, et repartie vivre dans les pays occidentaux et ils ont vus la différence entre la culture des Algériens qui est très rigide par rapport à la culture des occidentaux qui est très flexible, par rapport à la culture et au choix, ces pays occidentaux offrent la liberté pour leur touristes, en explique que l'activité touristique en Algérie n'est pas une priorité économique en la comparant à la grande importance du pétrole, le pétrole prend une place prioritaire par rapport à l'activité touristique qui peut être un moyen de développement pour notre pays et malheureusement notre n'a pas pris en considération cette activité au sérieux le déclare l'un des interviewé *que malgré que l'Algérie possède des potentialités touristique immense, mais sa culture et ses coutumes la rend faible et insatisfaite pour les touristes étrangères,* et elle ne permet même pas la sécurité de ces visiteurs.

D'ailleurs même pour les Algériens avec une fréquence de 4/9 qui vivent en Algérie avec la nature de cette société leur cause un vrai problème par ce qu'ils n'arrivent pas à se développer ni à changer de leur nature socioculturelle vers le mieux en la diversifiant pour qu'elle répond aux attentes des citoyens d'abord puis aux attentes des touristes, d'ailleurs pour certain cette nature constitue une véritable contrainte au développement de l'activité touristique *que les*

*coutumes et les valeurs de la société Algérienne constituent une contrainte au développement de l'activité touristique, chaque chose avec « un tabou » qui est l'ensemble des interdictions religieuses qu'on ne peut ni les abordés en publique ni les critiqués et ni même pas mettre en cause, et il y a aussi la mixité entre l'homme et la femme qui est interdite sans mariage.*

Les caractéristiques de la deuxième tendance qui minoritaire de 3/12 des interviewés qui pensent que l'activité touristique et la nature socioculturelle de la société Algérienne sont séparés l'une de l'autre, la diversification de la culture nous permis l'enrichissement de nos cultures. L'ensemble de ces interviewé sont des Algériens musulmans qui sont attachés à leur culture et coutumes et qui ne trouve aucun problème par rapport à cette nature de société le déclare l'un des interviewé *j'ai des racines musulmane et je ne trouve aucun problème par rapport à ces socioculturelles et religieuse*, et il y a une opinion d'un interviewé qui ne trouve pas des difficultés à cette nature socioculturelle, mais il dit qu'il faut changer un peu notre mode de vie pour le développement de notre pays et le développement l'activité touristique en disant *je suis musulman, et je veux juste aider à améliorer notre pays et son développement vers le mieux pour qu'il soit une destination touristique préférer des touristes.*

## **B- Le développement de l'activité touristique :**

L'analyse de cet axe nous a permis de dégager deux tendances l'une est majoritaire avec une fréquence de 10/12, les caractéristiques de cette majorité des interviewés confirment que les valeurs religieuses constituent une contrainte qui freine le développement de l'activité touristique, par contre la deuxième tendance avec une fréquence minoritaire de 2/12, représente les caractéristiques de la minorité des interviewés qui ne considèrent pas que les valeurs religieuses constituent une contrainte qui freine le développement de l'activité touristique.

Les caractéristiques de la fréquence majoritaire de 10/12 est composée de 5/10 des Algériens, 3/10 sont des étrangers, et 2/10, ils veulent que la réglementation sépare entre la réglementation et la religion pour que le développement de l'activité touristique progresse vers le mieux déclare l'un des interviewé *les interdictions par rapport à la religion, et les permissions, la religion doit rester en dehors de l'activité touristique, la société Algérienne reste un peu fermé et communique peu avec ses touristes, notre société exclue l'amitié entre homme et femme, je me sens pas libre quand je suis en balade*, et cela veut dire l'amélioration des conditions et la qualité de vie de notre population pour qu'elle soit une destination touristique préférée des étrangers, sans oublier les facteurs d'innovation et de conservation, le

premier est comme un générateur d'une création et le deuxième est un processus de perpétuation des éléments dynamiques pour le maintien de l'identité culturelle, le développement est un ensemble de changements et de transformations économiques, sociologiques, politiques et idéologiques qui affectent une société et qui accompagnent les processus de croissance, tous cela pour que l'activité touristique algérienne aura un développement pour le meilleur.

La deuxième fréquence minoritaire qui est de 2/12 qui représente des interviewés algériens qui sont des musulmans pratiquant, alors ils trouvent que les valeurs religieuses ne constituent pas une contrainte au développement de l'activité touristique, cela pour leurs caractéristiques musulmane qui est une religion qu'ils respectent, l'Islam se distingue d'autres formes de religions par l'importance qu'il apporte à la filiation paternelle, socle de la famille, elle-même considérée comme fondement de la société, et préfèrent que l'Algérie reste comme elle est avec des règles limitées et sans liberté pour les touristes sinon ils vont changer leurs pratiques et coutumes, et sans oublier l'organisation et la structure sociale de cette société qui veut dire que ces règles religieuses protègent les population locale de l'ensemble des touristes qui sont vus en possession de biens matériels comme des appareils photos, des appareils électronique, des vêtements à la mode, ...etc. les touristes paraissent mener une vie insouciant et divertissante, une impression accentuée par le fait que les gens en vacances se comportent de façon moins responsable et plus décontractée qu'ils ne le feraient chez eux. Ceci peut développer un complexe d'infériorité chez les populations locales, particulièrement chez les jeunes qui viennent à changer leurs valeurs et styles de vie en imitant le comportement et les modes de consommation des touristes, sans oublier que l'industrie touristique est un gros employeur, les métiers réservés aux employés locaux sont souvent peu qualifiés et peu rémunérés, alors que les métiers de direction sont réservés aux expatriés. Dans ce cas, l'activité touristique ne contribue pas à améliorer les capacités et les conditions de vie locales.

### **C- La nature de la société Algérienne et le développement de l'activité touristique:**

L'analyse de cet axe nous a permis de dégager deux tendances l'une est majoritaire avec une fréquence de 10/12, les caractéristiques de cette majorité des interviewés confirment que l'ensemble des interdictions par rapport à la consommation d'alcool et la réservation de chambres pour un couple célibataire engendre une contrainte au développement de l'activité touristique parce que il y a d'autre pays qui permette cela, par contre les caractéristiques de la

deuxième fréquence de 2/12 des interviewés témoignent que les interdiction par rapport à la consommation d'alcool et la réservation de chambres pour un couple célibataire n'engendre pas une contrainte au développement de l'activité touristique.

Les caractéristiques de cette majorité 10/12 de ces interviewés, 5/10 d'entre eux sont des Algériens, 2/10 sont des immigrés et les 3/10 derniers sont des étrangers, ils ont l'habitude de consommer l'alcool et réserver des chambres sans problèmes pour les couple célibataire dans d'autre pays, cela pourra être négatif pour notre pays, parce que les touristes vont changer de destination, pour cela l'objectif du développement de notre activité touristique repose sur l'ensemble des processus économiques, politiques et sociaux, l'un des interviewé déclare *que même le style de restauration pourra être une contrainte au développement de l'activité touristique, il faut prendre en considération même les moindre des chose pour un développement meilleur*. Par lesquels une société parvient à satisfaire les besoins qu'elle juge comme fondamentaux, mais notre société ne considère pas comme essentiel et fondamentaux les même besoins de ces citoyens et touristes étrangers, alors cela pourra engendrer des effets négatifs sur l'ensemble des touristes et ils vont changer de destination.

Les 2/12 de la fréquence qui représentent la minorité des interviewés Algériens musulmane, ils ne trouvent aucun problème par rapport à la consommation d'alcool au contraire ils ont préférés cela parce que leurs religion interdit la consommation d'alcool et même la réservation des chambres pour les couples célibataire.

#### **D- La réglementation de la direction du tourisme :**

L'analyse de cet axe nous a permis de dégager deux tendances l'une est majoritaire avec une fréquence de 10/12, les caractéristique de ces fréquences sont que les interviewés affirment que le secteur touristique en Algérie est régi par une réglementation. et on a une deuxième fréquence minoritaire de 2/12 qui sont les interviewés qui ne sont pas au courant que le secteur touristique en Algérie est régi par une réglementation.

Les caractéristiques des interviewés qui considèrent que l'activité touristique est régi par une réglementation sont en majorité écrasante et ils confirment que cette réglementation est inspirée à partir de la religion, les caractéristiques de ces interviewés sont 3/10 sont des étrangers, 1/10 est un immigré et 6/10 des interviewés sont des Algériens, ces interviewé pensent que cette réglementation est inspirée de la société et la religion Algérienne, l'un des

étrangers déclare *chaque secteur ou chaque activité sont régis par une réglementation préétablie par le gouvernement.*

Cette réglementation qui est un ensemble d'indications, de lois, de prescriptions, de règles, et autres textes juridique régissant une activité sociale ou autres activités, et protège les droits des citoyens et des individus, le déclare l'un des interviewé Algérien *la réglementation protège les droits des citoyens et des touristes et tous secteur a sa propre réglementation et législation,* et un autre étranger déclare *quechaque secteur ou chaque activité sont régis par une réglementation préétablie par le gouvernement,* la réglementation étant constituée de textes divers, elle peut couvrir divers buts. Parmi ces buts, elle protège le consommateur du marchand, l'employé de l'employeur, le prétendant du leader, et le faible du fort, et cet ensemble de règles, il faut les respecter le déclare l'un des interviewé Algérien *chaque établissement comme par exemple un hôtel a un règlement et des conditions qu'on doit respecter.*

Par contre les caractéristiques de la fréquence minoritaire qui est 2/12 annoncent qu'ils ne sont pas au courant que le secteur touristique en Algérie est régi par une réglementation et elle n'est inspirée de la société Algérienne le déclare l'un des interviewé *la réglementation de notre pays est inspirée à partir de la réglementation des pays occidentaux et mal adoptée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia,* cela veut dire que l'ensemble des lois et dispositions prisent par les autorités administrative auxquelles la Constitution donne compétence pour émettre des règles normatives. Tels sont les décrets du Président de la République (certains sont pris après avis du Conseil d'État et portent le nom de Règlement d'Administration Publique) et les arrêtés pris par les ministres du Gouvernement, les préfets, les sous-préfets et les maires des communes, dans la limites de leurs attributionsne répondent pas aux attentes des citoyens et elle ne répond pas aux attentes sociales des communautés Algérienne.

### **E- Le développement de l'activité touristique :**

L'analyse des informations relative à cet axe nous a permis de dégager une fréquence d'une majorité dominante des interviewés qui est 9/12, les caractéristiques de ces interrogés sont ceux qui affirment que les règles imposées par la société Algérienne constituent un obstacle au développement de l'activité touristique. Par contre la deuxième tendance qui est en fréquence minoritaire de 3/12, ce sont des Algériens qui ne considèrent pas que les règles imposées par la société Algérienne constituent un obstacle au développement de l'activité

touristique, mais ils pensent que c'est les règles religieuses et les traditions musulmanes qui constituent un obstacle au développement de l'activité touristique.

Le développement de cette activité vise à montrer que le potentiel d'un pays ou d'un territoire n'est pas de se confronter à la règle ou à un modèle, c'est au contraire son aptitude à promouvoir une dynamique de société, il faut améliorer le milieu de vie des citoyens pour qu'ils puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offrent plusieurs occasions sociales et culturelle, mais malheureusement notre société reste fermée et ne donne pas de l'importance à la diversification des cultures sociales, le développement et l'élargissement de cette activité. D'ailleurs l'un des interviewés étranger déclare que cette activité est limitée à des certaines limites et pratiques qu'elle doit dépasser. Cela veut dire qu'il y a des obstacles qui empêchent le développement de cette activité vis-à-vis de la réglementation et la législation, le déclare un autre interviewé étranger que cette réglementation ne met pas à l'aise les touristes et les visiteurs.

La deuxième tendance qui est en fréquence minoritaire de 3/12, ce sont des Algériens qui ne considèrent pas que les règles imposées par la société Algérienne constituent un obstacle au développement de l'activité touristique, mais ils pensent que c'est les règles religieuses et les traditions musulmanes qui constituent un obstacle au développement de l'activité touristique, le déclare l'un des interviewés Algérien que c'est les règles religieuses qui constituent un obstacle au développement de l'activité touristique comme l'alcool et l'habillement, cela veut dire que l'ensemble des règles et lois fixées par les administrations et la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia ne font que leur travail et elle protègent les droits des citoyens le déclare un interviewé Algérien *les lois et les règles* c'est pour protéger tous les citoyens.

#### **F- La réglementation de la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia et le développement de l'activité touristique :**

L'analyse des entretiens relatifs à cet axe, on a trouvés deux fréquences l'une avec un nombre de majorité de 9/12, les caractéristiques de ces interviewés sont ceux qui pensent que l'ensemble des mesures légales et réglementaire dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia empêchent le développement de l'activité touristique. Il y a une deuxième tendance qui est minoritaire d'une fréquence de 3/12 des interviewés qui pensent que l'ensemble des mesures légale et réglementaire dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia n'empêchent pas le développement de l'activité touristique.

Les caractéristiques de la fréquence majoritaire de 9/12, 3/9 sont des étrangers, 2/9 sont des immigrés, et 4/9 sont des Algériens, ils pensent que l'ensemble des mesures légale et règlementaire dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia empêchent le développement de l'activité touristique, cela veut dire que la réglementation de la direction du tourisme ne sépare pas entre les catégories de personnes (étrangers, immigrés, ou citoyens) et elle met des règles sociales générale qui ne répond pas aux attentes des touristes le déclare l'un des interviewé étranger *ils mettent des règles générale, il faut classer et diversifier ces règles selon leurs adéquation avec les touristes, citoyens ou commerce*. Ces règles protègent juste les droits du pays, mais cela constitue une contrainte pour les touristes étrangers le déclare l'un des étrangers *c'est vrai que ces règles protègent les citoyens, mais elles sont une contrainte au touriste étranger, il ne va pas se sentir dans un lieu touristique, mais dans un lieu où il est observé et considéré comme un danger pour le pays, cependant, il faut permettre le contact entre les différentes nations qui ont chacune un mode de vie, une culture, et une religion spécifique, ce mariage entre les cultures et les religions va créer dans les pays d'accueil un nouveau mode de penser, une nouvelle manière de s'habiller et même des nouveaux mode de consommation*, dans ce cadre on peut évoquer le phénomène de « l'effet sociétal » du tourisme qui explique un changement quasi-total dans les habitudes, l'habillement et le comportement des sociétés des pays d'accueil ceci a pour effet de créer un conflit entre la religion de ces pays, la culture et le mode de vie des touristes qui les visitent.

La deuxième tendance qui est minoritaire d'une fréquence de 3/12 des interviewé qui pensent que l'ensemble des mesures légale et règlementaire dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia n'empêchent pas le développement de l'activité touristique, l'un des interviewé déclare *que grâce à cette réglementation en évite quelque dégât comme les relations non législative, chaque personne avec ces limites*.

### **G- Les interdictions à l'hôtel Etatique les Hammadites :**

Les interdiction ont le sens de toute chose qui est contre la loi ou au règlement dans différents articles d'un code, elles sont au même temps des mesures de protections prises en faveur des citoyens le déclare l'un des interviewé, l'ensemble des procédures administrative de l'hôtel Etatique les Hammadites met ces client en bonne condition, cela pour garantir la sécurité des clients, l'action des interdictions veut dire se défendre contre quelque chose en vertu d'une autorité légale, morale ou religieuse, l'ensemble des interdictions observés à l'hôtel Etatique les Hammadites par les interviewés sont :

- Interdiction de séjourner à l'hôtel en état d'ivresse.
- Interdiction de séjourner dans l'hôtel Etatique les Hammadites sans être déclaré à la réception.
- Interdiction de louer une chambre pour un couple célibataire.
- Interdiction de louer une chambre pour les mineurs, il faut qu'ils aient 19ans et une journée.
- La consommation d'alcool dans les chambres est interdite.
- Interdiction de faire des bruits dans la chambre ou dans le couloir après 22h.
- - Pas de visites sans consulter le service de la réception.

Ces types d'interviewés nous a permis de dégager deux fréquences l'une qui est majoritaire de 7/12 sont les interviewés qui sont capable de profiter de leur séjour et au même temps respecter ces interdictions pour ne pas nuire au statut de l'hôtel et pour ne pas dépasser les limites des citoyens, 3/17 sont des étrangers, 3/7 sont des Algériens, et 1/7 est un immigré, d'ailleurs l'un des interviewé étranger déclare *je ne peux pas surpasser ces interdictions, mais je peux profiter de mon séjour on respectant ces interdictions*, et un autre déclare *même si je suis libre, mais je ne peux pas dépasser les limites des autres, sinon ils vont nous voire comme des menaces à leurs pays, crainte de changer leurs valeurs et style de vie*. Cela veut dire que ces interdictions jouent un rôle très important pour la sécurité des touristes.

On a une fréquence minoritaire qui est de 5/12, 4/5 d'entre eux sont des Algériens, 1/5 est un immigrés, cela représente les interviewés qui sont capables de surpasser ces interdictions et vivre libre et dégager de toute contrainte, que l'un des interviewé déclare *je suis libre et dégager de toute contrainte*, cela veut dire que les touristes qui viennent dans notre pays il ne faut leurs faire subir un ensemble d'interdictions que dans leurs pays n'existe pas, le déclare l'un des interviewé *il faut mettre des règles adéquate à la culture de chaque touristes pour éviter les conflits entre nations*.

#### **H- Les interdictions à l'hôtel Etatique les Hammadites et le développement de l'activité touristique :**

Dans cet axe on a dégagés la fréquence majoritaire qui est en nombre de 7/12, des caractéristiques des interviewés qui pensent que les formes d'interdictions à l'hôtel Etatique les Hammadites constituent une difficulté au développement de l'activité touristique. Et on a dégagé une deuxième fréquence minoritaire de 5/12 des interviewés, qui pensent que ces

formes d'interdictions ne constituent pas une difficulté au développement de l'activité touristique.

Les caractéristiques de la fréquence majoritaire sont que 3/7 de ces interviewés sont des Algériens, 2/7 sont des étrangers, et 2/7 sont des immigrés, ces interviewés pensent que ces interdictions de l'hôtel Etatique les Hammadites forment une contrainte au développement de l'activité touristique, cela veut dire que les touristes quand ils viennent dans notre pays ils se trouvent confrontés à certaines interdictions qu'on a citées auparavant, d'ailleurs l'un des interviewés Algérien le déclare *chaque clientèle et chaque nationalité vient à l'hôtel pour oublier le monde extérieur et passer des bons moments, et se trouvent confrontés à différentes réglementations et interdictions cela peut constituer une véritable contrainte pour le développement de notre activité touristique et empêche les touristes de revenir et cela affaiblit notre secteur touristique par rapport aux pays occidentaux qui permettent la liberté et le bien-être des touristes, le déclare l'un des interviewés cela empêche la visite des touristes et ce qui affaiblit notre secteur touristique par rapport à d'autres pays. Un autre interviewé étranger déclare qu'il y a des hôtels qui donnent la liberté à ces clients, alors les clients de ce pays peuvent changer de destination.*

La deuxième fréquence minoritaire de 5/12 des interviewés, qui pensent que ces formes d'interdictions ne constituent pas une difficulté au développement de l'activité touristique, 4/5 sont des Algériens et 1/5 est un étranger, puisque la loi de développement et de modernisation des services touristiques prévient à l'amélioration des services de l'hôtel qui est l'ensemble d'hébergement touristique, plus moderne et compétitif visant à satisfaire les besoins des touristes et à donner des clés de portes claires aux clientèles touristiques nationales et internationales, le déclare l'un des interviewés *la bonne gestion touristique et les nouvelles stratégies de développement pour le bon fonctionnement de l'activité touristique. Et cela pour l'amélioration de la qualité de service et renforcer la compétitivité de la destination.*

Et pour assurer le développement de l'activité touristique en Algérie il faut prendre en considération trois objectifs que l'un des interviewés déclare *le premier est améliorer la qualité de notre offre d'hébergement grâce à un classement plus exigeant, introduire des critères de qualité de service et des visites de contrôles tous les 5 ans, le deuxième redonner du sens aux étoiles en proposant des règles plus fiables à la clientèle touristique nationales et internationales, et enfin le troisième qui est permettre à la destination Algérienne d'être plus compétitive sur la scène internationale, en créant notamment une cinquième étoile, distinction pratiquée dans les autres destinations touristiques.*

### **3-2 Interprétation des résultats:**

Il est question dans cette étape de vérifier les hypothèses émises au départ, à ce stade l'interprétation des données renvoi à l'affirmation ou l'infirmité des hypothèses de recherche, pour le faire on doit revenir sur les éléments déduits après l'analyse des propos recueillis de chaque axe à l'aide des entretiens faits au moment de l'enquête auprès de 12 touristes Etrangers et Algériens, cas de l'hôtel Etatique les Hammadites.

La première hypothèse qui est : « La nature de la société Algérienne constitue une contrainte socioculturelle fondamentale au développement du secteur touristique ».

Cette dernière porte sur le fait que les caractéristiques socioculturelles et religieuses de la société Algérienne constituent ou résultent une contrainte au développement de l'activité touristique, cette supposition affirme d'après les témoignages des interviewés que la nature de la société Algérienne, religion, culture, valeurs, et coutumes constituent vraiment une contrainte au développement du secteur touristique.

La deuxième hypothèse qui est : « La réglementation dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia forme une contrainte au développement de l'activité touristique dans l'hôtel Etatique les Hammadites ».

Du fait que le plus de la moitié de notre échantillon dit : « que la réglementation de la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia est inspirée à partir de la société Algérienne et elle ne répond pas aux attentes des touristes étrangers, alors cette réglementation dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia forme une contrainte au développement de l'activité touristique à l'hôtel Etatique les Hammadites.

En peut expliquer aussi ça par la non bonne application des règles dans le secteur du tourisme dans notre société, et en ajoute que cette hypothèse est confirmée.

La troisième hypothèse est : « Les formes d'interdictions dans l'établissement hôtelier les Hammadites résultent une contrainte au développement de son activité touristique ».

Cette hypothèse est aussi confirmée puisque plus de la moitié de notre échantillon témoignent et affirme que ces types d'interdictions observés à l'hôtel Etatique les Hammadites résultent une contrainte au développement de l'activité touristique, parce que l'ensemble de la clientèle et touristes de l'hôtel Etatique les Hammadites veulent être libre, ne pas être surveiller, et ne pas être confronter aux interdictions et à la réglementation.



## **Observations, remarques et perspective :**

L'activité hôtelière dans son ensemble relève du secteur des services. La vente des services en général n'est pas toujours aisée. La qualité des services souvent en contradiction avec les objectifs de rentabilité poursuivis est un élément très déterminant pour la réussite de toute entreprise de service. En hôtellerie, la qualité du service au client couplé à la qualité des prestations en offre est perçu comme un ingrédient, un facteur prédominant de la bonne exploitation d'un hôtel. L'importance particulière accordée à l'accueil justifie ce grand intérêt porté sur la qualité de service qui a pour finalité la satisfaction de la clientèle.

Tous les services et les fonctions de l'hôtel travaillent harmonieusement à cette fin. Mais cet exercice est confronté à un flux de personnes fréquentant l'établissement qu'il faut maîtriser pour être à même de répondre à ses besoins.

Le volume en perpétuelle croissance de l'activité touristique traduit aujourd'hui l'importance de l'hôtellerie. La fonction réservation mieux organisée et adaptée à la dimension de l'établissement est un élément indispensable mettant directement en relation la clientèle et l'hôtel. Dans n'importe quel type d'organisation, elle concourt à l'augmentation des revenus de l'hôtel. On ne saurait pas imaginer l'organisation hôtelière sans cette fonction.

Celle-ci a toujours été fonction de la taille et du type de l'établissement, des moyens humains, techniques mis en place et aujourd'hui de nouveaux outils de gestion.

Dans le système classique utilisé à l'hôtel Etatique les Hammadites, le processus de réservation paraît plus long et fastidieux. Les documents permettant de gérer cette fonction donnent un travail multiple et minutieux à l'agent de cette fonction. Même si il est moins coûteux, il présente beaucoup de risques d'erreur, la lenteur du traitement complet de la réservation et, partant, la qualité du service est compromise.

Alors il serait préférable que l'hôtel Etatique les hammadites utilise un système informatisé de réservation malgré son coût, mais il répond aux exigences de la qualité du service et donc contribue à sa façon à la satisfaction de la clientèle.

## **Conclusion :**

Plus que jamais, l'activité touristique est aujourd'hui un phénomène de mode généralisé. A l'heure actuelle, plus personne encore n'est sans ignorer ce fait social qui est passé devant plusieurs grands secteurs économiques et qui occupe une place de choix.

Ce phénomène s'est vulgarisé avec le temps et il est ainsi devenu planétaire. De là, ce fait social est devenu la préoccupation de tous et les pays en voie de développement n'en font pas moins partie.

Les multiples enjeux que comportent l'activité touristique ne laissent plus aujourd'hui personne indifférent, retombées économiques, création d'emplois, création d'infrastructures et d'équipements, valorisation de la nature et des cultures, voilà qui suscite une attention des plus particulières. Les pays du tiers-monde l'ont bien compris. L'Algérie s'est bien gardée de rester en demeure.

L'Algérie est riche de nombreuses potentialités touristiques tant naturelles, culturelles qu'économiques. Ce riche potentiel inégalement distribué sur le territoire national, lui confère toutefois des possibilités de développer plusieurs formes de tourisme.

Malheureusement, en dépit de toutes ces dotations, l'activité touristique Algérienne demeure plutôt sous l'ornière. Voilà qui nécessite une attention particulière et interpelle vivement à une reconsidération pour cette activité.

Le développement de l'activité touristique en Algérie passe par la valorisation de ses potentialités touristiques et ceci requiert la mise sur pieds d'une politique conséquente et la réalisation d'actions concrètes à cet effet.

L'accomplissement de ces opérations considère au préalable les enjeux que regorge le développement de l'activité touristique. De ce fait, les enjeux de cette activité en Algérie sont nombreux et partent des enjeux socioculturels aux enjeux environnementaux et écologiques, en passant par ceux économiques et spatiaux.

La volonté politique algérienne à développer cette activité se traduit concrètement par des actions qui ont été entreprises et qui se résument au réaménagement du cadre juridique c'est-à-dire la réadaptation des textes de lois en vigueur et la création d'autres textes afin de soutenir efficacement l'activité touristique. Par ailleurs l'Etat Algérien, s'est voué la tâche de réorganiser et d'adopter des stratégies afin d'améliorer la qualité de service et de fait, les prestations offertes. En effet cette prospective de développement sectoriel, afin de favoriser une meilleure connaissance de la « destination Algérienne » à travers une bonne promotion. L'Etat dans ce souci de lancement du secteur touristique, a déjà procédé au reclassement des établissements hôteliers et poursuit son objectif dans le réaménagement des structures d'accueil étant donné leur vétusté. Il va sans dire que le projet de rénovation pour l'hôtel Etatique les Hammadites à Bejaia, capitale économique du pays, n'est sans nul doute, rien d'autre que la continuité manifeste de cette volonté politique.

L'activité touristique demeure un moyen réel incontestable de développer l'économie Algérienne. Pour cela il importe de prendre en considération la nécessité pressante d'une véritable politique de développement touristique.

Par ailleurs dans l'objectif d'un développement efficient de l'activité touristique en Algérie, nous présentons les recommandations suivantes :

La problématique qu'on a posés au début de notre travail consiste à découvrir les contraintes socioculturelles du développement de l'activité touristique en Algérie, cas pratique hôtel Etatique les Hammadites, par ailleurs on a suggérés quelques hypothèses au début de notre travail pour qu'à la fin de notre recherche on va les affirmées ou les infirmées qui sont :

- La nature de la société Algérienne constitue une contrainte socioculturelle fondamentale au développement du secteur touristique.
- La réglementation dictée par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia forme une contrainte au développement de l'activité touristique pour l'hôtel Etatique les Hammadites .
- Les formes d'interdictions dans l'établissement hôtelier les Hammadites résultent une contrainte au développement de son activité touristique.

A la fin de notre recherche on a pu confirmer l'ensemble des trois suppositions, cela veut dire qu'il faut que l'Algérie prenne en considération cet ensemble de facteurs, pour le développement de son activité touristique.

On peut aussi ouvrir un autre champ d'étude élargie qui va se porter sur « l'impact de l'activité touristique sur l'ensemble de la société Algérienne ».

## La liste Bibliographique

### Ouvrage :

- 01- Alain Beiton, Christine Dollo et autres, sciences sociales, 3<sup>ème</sup>Ed, Ed Dalloz, Paris, 2002
- 02- ALAIN Bruno, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Ed ellipses, 2000.
- 03- Alcouffe A, Ferraris, et autres, autour du développement durable, Sciences de la société, n°57, octobre 2002.
- 04- A.MESPLIER et P.BLOC-DURAFFOUR, Le tourisme dans le monde, 2000.
- 05- Audoux Marie Therese, MazzettiPhillipe, Bessenay Jacques, L'hôtel théorie et pratique, édition LT Jac.
- 06- BABOU Isabel, CALLOT Philipe, Les dilemmes du tourisme, Vuibert, 2008.
- 07- BRET Bernard, le tiers-monde, Croissance, Développement, Inégalités, Ellipses, 3<sup>ème</sup> Ed, Paris, 2006.
- 08- Favreau Louis et Benoît LÉVESQUE, Développement économique communautaire, économie sociale et intervention, Sainte-Foy, PUQ, 1996.
- 09- Jean Michel Dewailly. EMILE Flament, le tourisme, SEDES, Paris 2000.
- 10- Jean Michel Hoerner, Géographie de l'industrie touristique, ellipse, édition marketing S.A. 1997.
- 11- Leonardo DAVINCI, Tourisme, Direction générale de l'éducation et de la culture, série 5 bonne pratique, 2002,
- 12- MATHIEU Guidère, la communication multilingue : traduction commerciale et institutionnelle, Paris.
- 13- NINACS, William A., Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources, in La pauvreté en mutation, Cahier de recherche sociologique N°29, Département de sociologie, UQAM, 1997.
- 14- Omar Aktouf, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, ed presses, 1987.

15-Py Pierre, Le tourisme un phénomène économique, nouvelle édition, La documentation française 2002.

16-Py Pierre, Le tourisme : un phénomène économique, les études de la documentation française, paris 1991.

17-Py Pierre, Le tourisme un phénomène économique, nouvelle édition, La documentation française 2002.

18-Py Pierre, Le tourisme un phénomène économique, Paris La documentation touristique 1992.

19-SYLVIE Mesure et Patrick Savidan, le dictionnaire des sciences humaines, Ed Puf, France 2006.

20-Treboul Jean Baptiste, Les stratégies des entreprises touristiques, collection « Qui sais-je », 1993.

21-Vellas François, Economie et politique du tourisme internationale, paris, édition economica 1993.

## **Mémoires**

01-DJABALLI Imène et DAHAM Lamia, mémoire de fin de cycle en tourisme : Tourisme de mémoire destination Algérie.

02-Imedjdoubene Riad, Zouak Adil, le partenaire public-privé dans le tourisme en Algérie, Mémoire de fin d'étude en Gestion Hôtelière et touristique, Alger Juin 2000.

03-NDIAYE Aissata, mémoire de fin de cycle en Tourisme, le tourisme de mémoire au Sénégal, réalités et perspection, Gorée, 2008 2009.

## **Rapports**

01-ABDELWAHAB Bouhdida, le tourisme une rencontre manquée ? les effets socioculturels du tourisme moderne, le courrier de l'UNESCO, Février 1981.

02-Baromètre OMT du tourisme mondial, novembre 2008.

03-Conseil National économique et social, contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, 16<sup>ème</sup> session plénière, 2000.

04-Extrait de la charte du tourisme de 1966.

05-Extrait de la charte nationale du tourisme 1976.

06-Guide à l'usage des décideurs : vers un tourisme durable, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2005.

07-Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme.

08-OMT, Développement durable du tourisme dans les déserts- lignes directrices aux décideurs, 2006.

09-Projet de rapport : Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, CNES 2000.

10-Projet du rapport : contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme en Algérie, novembre 2000, 16<sup>ème</sup> session.

11-Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025), Volume 01.

### **Sites internet**

01-Conseil de la santé et du bien-être, L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion, Bulletin d'information, Québec/document en ligne.

02-<http://www.wikipedia.org>

03-[www.UNWTO.org](http://www.UNWTO.org)

UNIVERSITE ABDRAHMANE MIRA DE BEJAIA  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT : SOCIOLOGIE

OPTION : SOCIOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

En vue d'obtention du diplôme de Master 2 en sociologie

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

### **GUIDE D'ENTRETIEN :**

#### **Thème :**

Dans le cadre d'effectuer un travail de recherche en Master 2 en « organisation et travail » nous vous prions mesdames et messieurs de bien vouloir participer à notre enquête qui va se dérouler sur le thème qui suit : **Les contraintes socioculturelles du développement de l'activité touristique en Algérie. Cas Pratique,« Hôtel les Hammadites », Wilaya de Bejaia.**

L'objectif de notre recherche est de comprendre l'impact des contraintes socioculturelles sur le développement de l'activité touristique.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront traitées confidentiellement à des fins de recherche scientifique.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et collaboration.

Réaliser par : AMRAH YASSMINA

Encadré par : BOUICH MAHREZ

## 1-Données personnelle :

Sexe :	-Masculin	<input type="checkbox"/>
	-Féminin	<input type="checkbox"/>
Age :		<input type="checkbox"/>
La ville :	-Urbaine	<input type="checkbox"/>
	-Rurale	<input type="checkbox"/>
Nationalité :	-Algérien	<input type="checkbox"/>
	-Etranger	<input type="checkbox"/>
	-Immigré	<input type="checkbox"/>
Type de séjour :	-Homme d'affaire	<input type="checkbox"/>
	-Passager	<input type="checkbox"/>
	-Touriste individuel	<input type="checkbox"/>
	-Délégation sportive	<input type="checkbox"/>
	-Délégation culturelle	<input type="checkbox"/>
	-Groupe des touristes	<input type="checkbox"/>
	-Autres.....	

## 2-Questions sur la nature de la société Algérienne et le développement de l'activité touristique :

1- Est-ce que la nature socioculturelle de la société Algérienne constitue une contrainte au développement de l'activité touristique en Algérie ?

Oui  Non

Comment ?.....  
.....

2- Est-ce que les caractéristiques religieuses de la société Algérienne résultent une contrainte au développement de l'activité touristique ?

Oui

Comment ?.....  
.....

3- Est-ce que les caractéristiques de la société Algérienne engendrent une contrainte de développement de l'activité touristique ?

- Par rapport à la consommation d'alcool. Oui  Non

- Par rapport à la restauration Oui  Non

- Par rapport à la réservation des chambres  
pour les célibataires Oui  Non

- Autres .....

4- Quelles sont d'après vous les contraintes qui freinent le développement de l'activité touristique à Bejaia ?

- Les valeurs socioculturelles de la société

- Les valeurs religieuses

- Mode de gestion touristique

- La législation

- Autres .....

5- Pouvez-vous nous dire comment ces contraintes freinent le développement de l'activité touristique ?

.....  
.....

6- Pensez-vous que la gestion globale de l'hôtel Etatique les Hammadites représente une contrainte au développement de l'activité touristique à Bejaia ?

Oui  Non

Comment.....  
.....

7- Est-ce que vous avez trouvez des difficultés à l'adaptation au mode de vie de la société Algérienne ?

Oui  Non

Lesquelles.....  
.....

**3-Questions sur la réglementation de la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia et le développement de l'activité touristique :**

8- Est-ce que vous êtes au courant que le secteur touristique en Algérie est régi par une réglementation ?

Oui  Non

Comment.....  
.....

9- Pensez-vous que l'ensemble des mesures légale et réglementaire dictées par la direction du tourisme de la wilaya de Bejaia empêchent le développement de l'activité touristique ?

Oui  Non

Comment.....  
.....

10-Est-ce que vous pensez que la réglementation de la direction du tourisme est inspirée à partir de la société Algérienne ?

Oui

Non

Comment.....

.....

11-Est-ce que les règles sociales imposées par la société Algérienne constituent un obstacle au développement de l'activité touristique ?

Oui

Non

Comment.....

.....

12-Est-ce que les procédures administratives imposées par l'hôtel Etatique les Hammadites vous mettent en bonne conditions ?

Oui

Comment.....

.....

#### **4- Questions sur les interdictions à l'hôtel Etatique les Hammadites et le développement de l'activité touristique :**

13-Que pensez-vous du service offert à l'hôtel Etatique les Hammadites ?

-Excellent

-Très bien

-Bien

-Médiocre

14-Quelles sont les formes d'interdictions que vous avez observées lors de votre séjour à l'hôtel Etatique les Hammadites ?

.....  
.....

15-Pensez-vous que ces formes d'interdictions constituent vraiment une difficulté au développement de l'activité touristique ?

Oui  Non

Comment .....

.....

16-Est-ce que vous pensez que vous pouvez surpasser ces types d'interdiction et vivre en liberté et profiter de votre séjour ?

Oui  Non

Comment .....

.....

17-Pouvez-vous nous suggérés des solutions pour améliorer les services de l'hôtel Etatique les Hammadites ?

Oui  Non

Quels sont ces services ?.....

.....

.....

## Liste des tableaux :

**Tableau N° I :** Bilan du programme triennal 1967-1969,Source: Ministère du tourisme.P38.

**Tableau N°II :** Entrée des voyageurs de 1970 à 1977, Source : Annuaire statistique 1977-1978.P40.

**Tableau N°III :** Répartition des capacités d'accueil selon le type du tourisme, Source: Ministère du tourisme et de l'Artisanat.P44.

**Tableau N°IV :** Répartition du flux des touristes de 1990 à 1999,Source : Ministère du tourisme. P47

**Tableau N°V :** Type d'établissement à privatiser selon catégories, Source: Privatisation et investissement dans le tourisme en Algérie. Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.P49.

## **Droits et obligations de l'hôtelier (Loi n° 99-01 du 06-01-1999)**

01- L'hôtelier est en droit d'exiger, en garantie du paiement des prestations commandées, une avance au moment de la réservation.

02- L'hôtelier est en droit de revenir tout objet apporté par un client à titre de garantie au paiement du montant réclame en contrepartie des prestations fournies, sauf dans le cas où la somme qui doit être versée à l'hôtelier est due par une autre partie autre que le client.

Toutefois, l'hôtelier n'est pas habilité à retenir ces objets si on lui fournit une garantie suffisante pour le recouvrement des sommes réclamées ou si un montant équivalent est déposé auprès d'un tiers accepté de commun accord, ou par une institution officielle.

03- Les sommes dues à l'hôtelier pour le logement, l'entretien et toute fourniture au client ont privilège sur les effets apportés par ce dernier à l'établissement hôtelier ou à ses dépendances.

Le privilège s'exerce sur les effets alors même qu'ils n'appartiennent pas au client à moins qu'il ne soit prouvé que l'hôtelier avait connaissances lors de leur introduction, de l'existence des droits de tiers sur ces effets à condition qu'il ne s'agisse par d'objet volés ou perdus.

L'hôtelier peut, s'il n'est pas intégralement payé, s'opposer au déplacement de ces effets ; s'ils sont déplacés nonobstant son opposition, ou à son issu, le privilège les suit sans préjudice des droits de tiers de bonne foi.

Le privilège de l'hôtelier a le même rang que celui du bailleur, en cas de concours entre les deux privilèges, le premier l'emporte, à moins qu'il ne soit imposable aux tiers.

04- L'hôtelier a le droit de vérifier les objets qui lui sont remis en dépôt et peut exiger qu'ils soient placés dans un réceptacle fermé et scellé.

Lorsque l'hôtelier accepte les objets en dépôt, sa responsabilité peut être limitée à une somme comprise entre 500 et 1000 fois le prix de la location à une condition que le client a été dument informé avant d'effectuer son dépôt.

05- L'hôtelier a le droit de refuser tout objet encombrant du client ou celui dont il s'estime incapable d'en assurer la protection.

06- L'hôtelier a le droit de refuser un client lorsque celui-ci :

- N'accepte pas les prix pratiquée par l'établissement hôtelier,
- Est porteur d'objet encombrant ou accompagnés d'animal,
- A déjà fait l'objet d'une expulsion de l'établissement hôtelier,
- N'est pas porteur d'un document officiel prouvant son identité.

07- L'hôtelier est tenu d'assurer au client une jouissance paisible dans tous les lieux de l'établissement hôtelier.

08- L'hôtelier est tenu au comportement courtois envers sa clientèle, et de tenir informé du règlement intérieur de l'établissement hôtelier.

09- L'hôtelier est tenu d'honorer l'ensemble de ses engagements et sa responsabilité est engagée même en cas de négligence.

Toutefois, sa responsabilité est dérogée dans le cas où il procure au client, à la même date et dans la même agglomération des prestations de services équivalentes ou supérieures.

**Art n°2, 3, 4 du Décret exécutif n°2000-46 correspondant au 1<sup>er</sup> Mars 2000 :**

Définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur exploitation.

**Recherche et constatation des infractions :**

01- Sont habilitées à rechercher et à constater les infractions aux dispositions de la présente loi :

- Les inspecteurs de tourisme ;
- Les agents de contrôle économique ;
- Les officiers et les agents de la police judiciaire.

Pour l'exercice de leur fonction, les inspecteurs de tourisme prêtent devant la judiciaire territorialement compétente un serment.

02- En cas d'entraves à l'exercice de leur fonction, les inspecteurs de tourisme sont habilités à requérir la force publique.

03- Toute constatation d'une infraction doit faire l'objet d'un PV dans lequel l'agent verbalisateur et par l'auteur de l'infraction. En cas de refus de signature du contrevenant, ce procès-verbal fait loi jusqu'à preuve du contraire. Le PV est transmis,

selon le cas, au procureur de la république territorialement compétent ou à l'autorité chargée du tourisme sous huitaine.

### **Sanctions administratives :**

01- Toute infraction aux dispositions de la présente loi donne lieu aux sanctions administratives suivantes :

- L'avertissement ;
- Le déclassement ;
- Le retrait provisoire de l'autorisation ;
- Le retrait définitif de l'autorisation ;

Les sanctions sont prononcées et notifiées aux concernés par l'autorité chargée du tourisme ayant délivré l'autorisation.

02- L'avertissement est prononcé en cas :

- De non-respect des engagements professionnel.
- De prononciation de justice pour le motif d'inexécution partielle et injustifiée des engagements contractuels envers les clients ou les partenaires.

03- Le classement est prononcé lorsque les caractéristiques de l'établissement hôtelier ne correspondent plus aux exigences de la catégorie dans laquelle il a été classé.

04- Le retrait provisoire de l'autorisation pour une durée n'excédant pas 06 mois est prononcée :

- Après deux avertissements ;
- Non-respect des usages de la profession ;
- Conditions prévues pour la délivrance de l'autorisation ne sont plus réunies...

Le retrait provisoire peut être assorti de conditions à satisfaire par l'hôtelier.

05- Tout exploitant d'établissement hôtelier n'ayant pas fait subir une visite médicale au moins de 02 fois par an donne lieu à la fermeture de l'établissement pour une durée d'une semaine. L'ouverture ne peut se faire qu'une fois la règle d'exploitation satisfaite.

06- Le retrait définitif de l'autorisation est prononcé :

- Lorsque l'hôtelier n'a pas obtempéré aux conditions fixées lors de retrait provisoire de l'autorisation et ce, après mise en demeure ;
- En cas de faute ou manquement grave à ses obligations professionnelles ;
- Mis en état de faillite conformément à la législation en vigueur ;

- En cas de fraude fiscale.